



actes

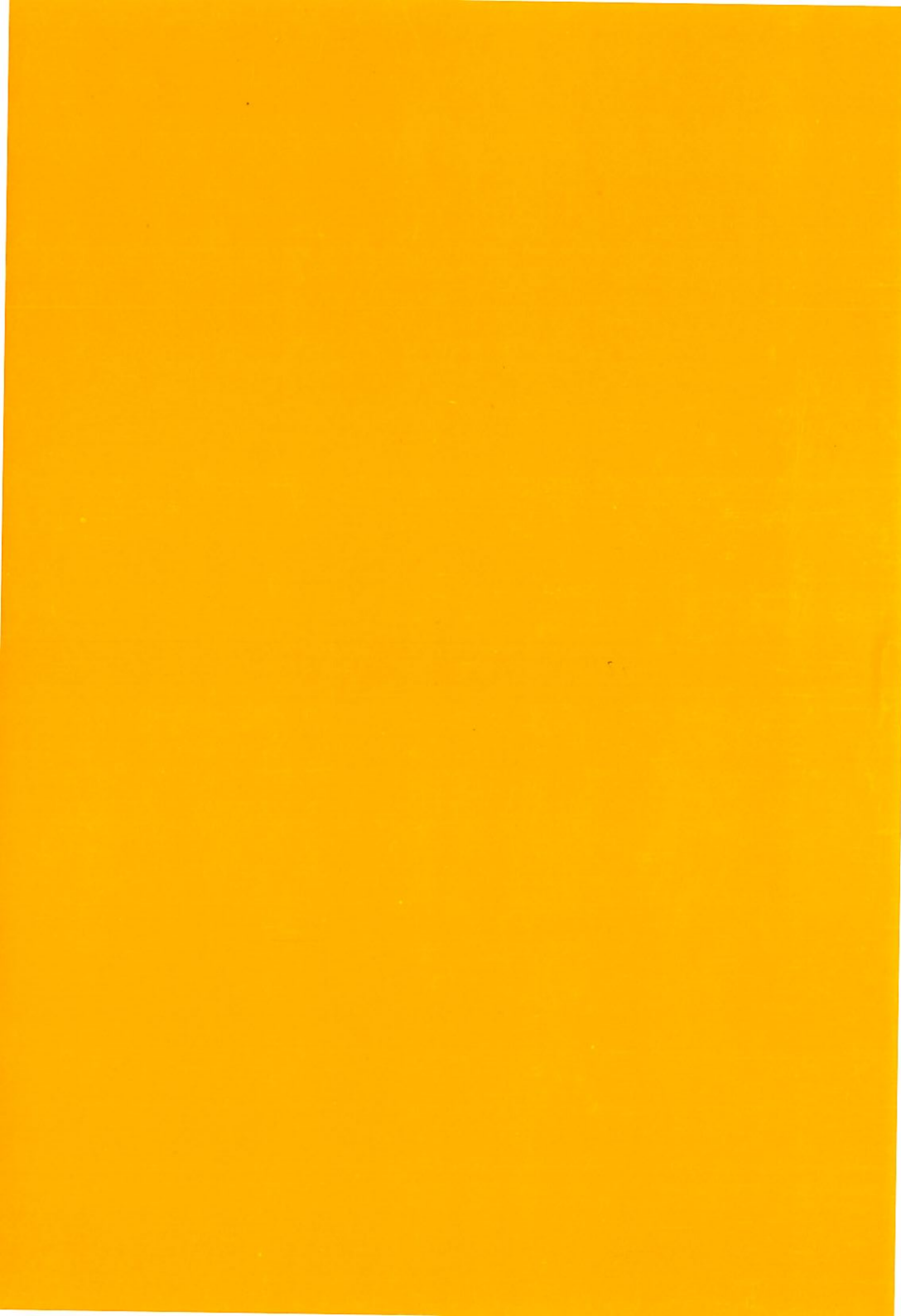
du conseil général

année LXXII janvier-mars 1991

N. 335

organe officiel
d'animation
et de communication
pour la
congrégation salésienne

Direction Générale
Œuvres de Don Bosco
Rome



actes

**du Conseil général
de la Société salésienne
de saint Jean Bosco**

ORGANE OFFICIEL D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION POUR LA CONGRÉGATION SALÉSIENNE

N. 335

**année LXXII
janvier-mars
1991**

1. LETTRE DU RECTEUR MAJEUR	1.1 Père Egidio VIGANÒ Le prêtre de l'an 2000 nous tient à cœur	5
2. ORIENTATIONS ET DIRECTIVES	2.1 Père Jean VECCHI La communauté salésienne locale	44
	2.2 Père Joseph NICOLUSSI Le Missel propre de la Famille sa- lésienne	51
	2.2 Père Omer PARON Solidaires avec Don Bosco à l'Est	61
3. DISPOSITIONS ET NORMES	3.1 Rôle spécial de coordination pour le projet Afrique	65
4. ACTIVITÉS DU CONSEIL GÉNÉRAL	4.1 Chronique du Recteur majeur	67
	4.2 Chronique du Conseil général	68
5. DOCUMENTS ET NOUVELLES	5.1 Nouveaux provinciaux	72
	5.2 Nouvel évêque salésien	77
	5.3 Confrères défunts	79

Editions S.D.B. hors commerce

Direction générale des Œuvres de Don Bosco

Boîte postale 9092

Via della Pisana, 1111

I - 00163 Rome-Aurelio

Esse Gi Esse - Rome - Finito di stampare: Gennaio 1991

1. LETTRE DU RECTEUR MAJEUR

LE PRÊTRE DE L'AN 2000 NOUS TIENT À CŒUR

Introduction - Le 150^e anniversaire de l'ordination sacerdotale de Don Bosco. - Le Synode 1990, sur la formation du prêtre d'aujourd'hui. - La «clarté courageuse» des Pères du Synode. - L'originalité absolue du «sacerdoce» de la Nouvelle Alliance. - La consécration baptismale et le ministère ordonné. - Le sujet délicat du «religieux-prêtre». - Don Bosco: prêtre et Fondateur pour les jeunes. - Nécessité d'une meilleure formation salésienne. - Le CG23 et notre croissance pastorale. - Reconnaissance envers le prêtre et sa confiance en Marie.

Rome, solennité de l'Immaculée Conception
de la Bienheureuse Vierge Marie, 8 décembre 1990

Chers confrères,

Que la nouvelle année soit un temps de renforcement de l'esprit de Don Bosco dans le cœur de tous. Nous pourrons ainsi, jour après jour et pas à pas, réaliser les perspectives pédagogiques et pastorales du CG23.

Il faut donner de l'importance au «jour de la communauté».¹ Il sera bon, au cours de cette réunion communautaire qui est vitale pour la formation permanente, de réciter comme «prière» ce qu'exprime le document capitulaire au n° 95: «Nous croyons que Dieu aime les jeunes (...). Nous croyons que Jésus veut partager "sa vie" avec les jeunes (...). Nous croyons que l'Esprit est présent dans les jeunes (...). Nous croyons que Dieu nous attend dans les jeunes pour nous offrir la grâce de Le rencontrer et nous disposer à Le servir en eux

¹ *Eduquer les jeunes à la foi: Documents capitulaires* (CG23), Ed. SDB, Rome 1990, n° 222

(...)». La récitation commune de ce texte, en entier, renforcera notre expérience caractéristique qui nous révèle que le travail d'éducation est le lieu privilégié de notre rencontre avec le Christ.

Je voudrais exhorter les provinciaux et les directeurs à insister sur la *formation permanente* pour que le «da mihi animas» [donne-moi des âmes] ne soit pas seulement la devise qui nous caractérise, mais constitue aussi et surtout le climat idéal de la bonne santé de nos maisons ou, comme disait le Père Rinaldi, le poumon de notre «respiration pour les âmes».²

² cf. ACG, n° 332, Janvier-mars 1990, p. 39-42

Pour favoriser ce climat, je crois utile de vous inviter à réfléchir sur le récent événement ecclésial du Synode des évêques, centré sur la formation du prêtre: tout événement vraiment ecclésial est aussi, en soi, un événement de famille. Ce sujet intéresse notre Congrégation à plus d'un titre.

Le 150^e anniversaire de l'ordination sacerdotale de Don Bosco.

Il y a tout d'abord une commémoration importante qui nous invite à repenser les origines historiques de notre charisme: le 5 juin prochain sera le 150^e anniversaire de l'ordination de notre Fondateur Don Bosco. Cette date a fortement marqué sa vie: il l'a longtemps préparée et désirée. Elle nous aide à mieux comprendre son cœur de pasteur. C'est à travers le profil de prêtre propre à Don Bosco qu'il nous faut approfondir notre mission auprès des jeunes et du peuple.

Si nous comptons les jeunes confrères qui se préparent au ministère sacerdotal dans la Congrégation, depuis le postnoviciat jusqu'aux étu-

des de théologie, nous arrivons au total important de plus de 3000; et si nous ajoutons les 450 novices environ qui aspirent au sacerdoce, nous ne sommes pas loin de 3500. Ces chiffres nous rappellent notre lourde responsabilité devant l'Eglise et font penser à toutes les attentes d'amitié pour le Christ qui se pressent – sans même se déclarer – dans le cœur des jeunes. Ils nous invitent aussi à la reconnaissance profonde et à la joie humble, car ils sont un signe plus que consistant de la bonté de Dieu et de sa volonté de poursuivre et de développer le charisme de notre Fondateur: «Chaque appel manifeste que le Seigneur aime la Congrégation, qu'il la veut vivante pour le bien de son Eglise et qu'il ne cesse de l'enrichir de nouvelles énergies apostoliques».³

³ *Const* 22

Nous sommes nés du cœur ardent de Don Bosco prêtre; nous partageons sa mission «pastorale» de prendre en charge la vie de foi des jeunes et des classes populaires; nous vivons et nous travaillons ensemble,⁴ et nous avons pour guide, au niveau mondial, provincial et local, un confrère qui s'inspire sans cesse de son zèle sacerdotal «par la grâce du ministère presbytéral et l'expérience pastorale» pour soutenir et orienter notre esprit et notre action.⁵

⁴ cf. *Const* 49

⁵ cf. *Const* 121

Le visage de notre Congrégation est original, et le sacerdoce (vécu dans la complémentarité fraternelle des laïcs et des prêtres) en est un trait constitutif. Nous sommes une communauté «de clercs et de laïcs qui vivent la même vocation dans une fraternelle complémentarité».⁶

⁶ *Const* 4

Le sujet étudié par le Synode nous concerne donc de près.

Mais surtout, il plonge toute notre vie, avec celle des croyants, dans le mystère ineffable du Christ, au centre le plus ardent de son amour et de sa mission. Il nous reporte aux événements de Pâques et

à sa médiation de Ressuscité qui intercède sans cesse au ciel pour nous devant le Père. L'activité liturgique de l'Eglise a ses racines en Lui et incorpore chaque jour, par l'Eucharistie, nos initiatives et notre vie à son sacrifice sublime qui reste définitivement dans le ciel le sommet de l'amour humain dans l'histoire.

Tout cela nous encourage fortement à considérer le Synode comme un événement providentiel pour nous aider à améliorer la qualité spirituelle de la vie de nos confrères et de nos communautés. Il nous faut démentir l'affirmation cinglante qu'il y aurait chez nous « beaucoup de prêtres, mais peu de sacerdoce ». Ce n'est évidemment qu'un paradoxe, mais le simple doute qu'il pourrait refléter une part de vérité nous fait mal et nous pousse à une sérieuse révision.

Même s'il ne s'agit ici que d'une première approche, le récent Synode nous trace une orbite sûre pour monter plus haut.

Le Synode 1990, sur la formation du prêtre d'aujourd'hui.

Les journaux nous ont permis de suivre ce huitième Synode ordinaire des évêques. C'est insuffisant: il nous faut l'approcher d'un peu plus près pour le lire de l'intérieur.

Commençons par quelques données utiles pour améliorer notre point d'observation.

Longuement préparé grâce, entre autres, aux apports des conférences épiscopales, le Synode 1990 s'est déroulé au Vatican du 30 septembre au 28 octobre. Y ont pris part 238 Pères synodaux, 17 experts et 43 auditeurs et auditrices de différentes

nationalités. Quatre prélats salésiens étaient présents: le card. Rosalio Castillo et les évêques Oscar Rodríguez, Basile Mvé et Juan Abelardo Mata. On a pu noter pour la première fois la participation complète des épiscopats de l'Europe de l'Est, si bien qu'aux différents groupes linguistiques s'est ajouté le «cercle mineur slave» (composé d'Ukrainiens, de Tchécoslovaques, d'un Letton, d'un Biélorusse, de Yougoslaves et de Polonais). Le rapport que certains de ces évêques ont fait sur les vicissitudes de leurs Eglises a été très émouvant et longuement applaudi. C'est ainsi, par exemple, que Mons. Alexandru Todea – archevêque métropolitain de Fagaras et Alba Julia en Roumanie – a décrit avec un réalisme poignant les souffrances causées par la persécution: un total de mille années de prison pour les évêques, les prêtres et les fidèles; sept évêques morts en prison; sans compter l'organisation dictatoriale et oppressive de la société athée.

Le thème étudié était: *«La formation des prêtres dans les circonstances actuelles»*. Au cours de ses quatre semaines de travail intense, le Synode a rédigé 41 «propositions» à présenter au Pape – avec d'autres contributions – pour la rédaction de son exhortation apostolique postsynodale.

Ces «propositions» ne sont pas de simples résumés, mais des thèmes bien définis qui comportent des indications pour un développement ultérieur. Elles présentent brièvement les contextes culturels où vivent les croyants aujourd'hui, et un panorama de ce que pensent les pasteurs sur l'évolution de la société; elles traitent aussi des vocations et de leur discernement, du sacerdoce commun dans le Peuple de Dieu, de l'identité du prêtre, de sa mission de service, des moyens et des contenus de la forma-

tion initiale, de l'importance de la formation permanente, et des différents problèmes inhérents à la vie des prêtres.

Il faut rappeler, en particulier, le rapport du pro-préfet de la Congrégation pour l'éducation catholique, Mons. Pio Laghi, sur la situation actuelle des vocations: lente et pénible reprise en Europe, en Amérique du Nord et en Australie; croissance constante en Afrique et dans le Sud-Est asiatique; augmentation différenciée en Amérique latine et centrale.

Toute la réflexion tournait évidemment – et c'est le point de vue qui nous intéresse surtout – autour du sacerdoce de la Nouvelle Alliance et de ses deux faces: la consécration baptismale (en d'autres termes le sacerdoce commun à tous les fidèles) et le ministère ordonné (propre aux prêtres et aux évêques).

Malheureusement, la presse n'a, en général, pas présenté les valeurs ni la richesse de renouveau de ce Synode; ce n'était d'ailleurs pas facile pour diverses raisons. Beaucoup de journaux et de revues d'inspiration plus ou moins laïque se sont accrochés aux habituels sujets de salon pour n'en donner que des évaluations superficielles et mal informées, et formuler des jugements plutôt négatifs.

Nos contacts directs avec les Pères synodaux, par contre, permettent une évaluation bien différente: convergence extraordinaire des participants et vision sereine de l'avenir. Dans sa dernière conférence de presse, le secrétaire, Mons. Jean Schotte, a parlé d'une «forte convergence», de «collégialité fraternelle effective et affective». Et le card. Godfried Danneels, archevêque de Bruxelles, qui a connu plus d'un Synode, a affirmé qu'il considérait celui-ci comme le meilleur de ceux auxquels il avait participé.

Deux caractéristiques sont à souligner dans le climat du Synode. D'abord que près des deux tiers des évêques en étaient à leur premier Synode et que la majorité (sauf une vingtaine) n'avait pas participé à Vatican II. Si bien que le secrétaire, Mons. Schotte, a pu déclarer que ce Synode était le premier qui soit réellement «postconciliaire». Ce qui ne l'a pas empêché de rester fermement attaché aux idées maîtresses de Vatican II.

Ensuite l'espérance pleine de confiance dans l'intervention de l'Esprit-Saint pour les vocations et la sainteté du clergé. Sans se laisser impressionner par les constatations publicitaires malveillantes et habituelles de l'affaiblissement ou du recul sociologique de l'Eglise, ainsi que du spectre de son vieillissement, les Pères synodaux ont eu foi en sa jeunesse qui la mène à son troisième millénaire.

Le Pape a voulu souligner explicitement les fruits spirituels de la vocation au sacerdoce ministériel, par la béatification de deux prêtres méritants, Joseph Allamano (ancien élève du Valdocco) et Hannibal-Marie Di Francia.

Ce fut donc un Synode d'espérance qui fondait sa confiance sur la présence et la puissance de l'Esprit-Saint qui rénove le sacerdoce dans l'Eglise.

La «clarté courageuse» des Pères du Synode.

Dans son évaluation globale du Synode, le secrétaire, Mons. Schotte, parla entre autres de sa «clarté courageuse» dans la réponse pertinente qu'il a donnée à différentes théories et à certains doutes touchant l'identité du ministère sacerdotal et, par conséquent, la formation du prêtre. Depuis des années, en effet, circulent des interprétations

qui envisagent la rénovation du «ministère» à partir surtout de principes sociologiques, et proposent de le concevoir comme une «fonction» communautaire au lieu d'une «consécration» sacramentelle. Pareille interprétation fonctionnelle tend à éliminer la doctrine traditionnelle à propos du sacerdoce ministériel pour n'y voir qu'une fonction qui émane de la communauté locale. Le sacerdoce alors n'est plus lié à un caractère indélébile ni à la loi du célibat, mais reste ouvert à tous et peut présenter une grande variété de formes selon les nécessités culturelles des lieux et des temps. Plus besoin dans ce cas de «médiation sacrale» – comme ils disent – surchargée d'une croûte de «pouvoir et de dignité» qui s'est accumulée au cours des siècles, car ce qu'il faut, c'est un service simplifié mieux adapté aux besoins actuels de la socialisation humaine. Ainsi la base peut participer; en d'autres termes, tout le Peuple de Dieu a sa part de coresponsabilité démocratique. Dès lors, l'identité du ministère est à rechercher dans les lois de la société humaine et non plus dans la référence sacramentelle au Christ. Ce qui remet en cause la succession apostolique au profit d'une structure de l'Eglise qui ne serait plus hiérarchique!

Il n'est pas étonnant que ce genre de théories, avec les grands changements survenus dans la société et dans l'Eglise, ait entraîné une crise d'identité sacerdotale, et que dans l'énumération des «circonstances actuelles» à prendre en compte, le Synode ait mis en bonne place précisément la redéfinition de l'identité sacerdotale.

Ces théories sèment la confusion et donnent lieu à des prises de position sur la formation à donner, qui prônent en toute bonne foi de monter sur la brèche parmi les destinataires, parfois en fait au

détriment de la préparation nécessaire, des exigences spirituelles de l'incorporation ministérielle au sacerdoce du Christ, et des compétences spécifiques à acquérir pour la mission pastorale.

Voilà pourquoi les Pères synodaux ont estimé qu'il fallait avant tout compter ces difficultés fondamentales parmi «les circonstances actuelles» du thème à étudier.

A ce point de vue, le Synode se présente comme une prophétie qui vient bien à point en faveur du prêtre de l'an 2000. C'était nécessaire!

Sans doute, ces quatre semaines de travail n'ont-elles pas suffi pour traiter un thème si vaste dans sa totalité. Il n'a guère été question que du prêtre «diocésain», et il ne s'est pas dit grand-chose sur les interpellations des situations pastorales d'aujourd'hui. Mais la variété des charismes sacerdotaux et des contextes socio-culturels est telle qu'il n'était pas possible d'aborder le tout en si peu de temps.

Il est intéressant pour nous de rappeler ici l'intervention du Card. Jean-Jérôme Hamer, préfet de la Congrégation pour les Instituts de vie consacrée: «Dans les Instituts religieux cléricaux, l'exercice du sacerdoce appartient à la nature même de ces Instituts. Pour ces religieux-prêtres, l'exercice de l'ordre sacré n'est donc pas un élément externe ajouté à une vie religieuse déjà complète. Ce fait a une importance notable en divers domaines, mais spécialement dans le domaine de la formation. Chaque supérieur majeur a la responsabilité de maintenir la parfaite unité de la formation au sacerdoce et de la formation à la vie religieuse, selon la propre identité (charisme) de l'Institut».⁷

Nous tiendrons compte de ces considérations lorsque nous proposerons quelques réflexions au

⁷ *Osservatore Romano*, 12 octobre 1990 [Edition française: 27 novembre 1990]

sujet de l'originalité particulière de notre Congrégation. Car il est bon que ce soit à nous qu'il revienne d'aborder les caractéristiques propres de notre charisme.

De toute manière, le Synode a insisté aussi sur l'importance du document «*Mutuae relationes*»,⁸ pour faire une proposition qui traite des rapports entre les prêtres séculiers et les religieux, ainsi que d'autres propositions sur la mobilisation pastorale qui provient concrètement du territoire (Eglises particulières et Conférences épiscopales) avec des directives pour les religieux. Il a encore signalé la signification ecclésiale du «collège presbytéral» pour tous les prêtres.

Espérons que l'exhortation apostolique du Pape nous donnera des orientations supplémentaires.

D'autre part, le sujet des «circonstances actuelles» sera traité, et sous un point de vue encore élargi, dans de prochaines réunions épiscopales: le Synode spécial pour l'Europe en 1991, la IV^e Assemblée de l'épiscopat d'Amérique latine en 1992 et le Synode spécial pour l'Afrique en 1993.

Le Saint-Père lui-même a reconnu la nécessité de poursuivre en ce sens la réflexion amorcée dans ce Synode. Dans son allocution du 27 octobre au terme de la dernière assemblée générale, il a parlé de l'«extrême importance» de la formation des prêtres, puis il a ajouté: «Ces problèmes concernent l'Eglise universelle. Cette réflexion doit être poursuivie selon les orientations élaborées par l'Assemblée synodale, en vue de son application aux différentes situations des Eglises locales. Cette poursuite s'inscrit normalement dans la logique de l'activité synodale. Elle ne produira tous ses fruits que dans les réalisations qu'elle aura inspirées et orientées».⁹

⁸ Rome, 14 mai 1978 [Directives de base sur les rapports entre les évêques et les religieux dans l'Eglise]

⁹ *Osservatore Romano*, 28 octobre 1990 [Documentation catholique 9 décembre 1990, p. 1066]

L'originalité absolue du «sacerdoce» de la Nouvelle Alliance.

Sans doute, l'apparition des signes des temps, le nouveau rapport de l'Eglise avec le monde et les exigences de renouveau pour le ministère ordonné amenées par la nouvelle évangélisation, appellent à reconsidérer avec attention et profondeur la nature et l'exercice du sacerdoce chrétien, que les contingences historiques particulières n'avaient pas permis au Concile de Trente de développer suffisamment. Il est très important pour tout le Peuple de Dieu de voir clair et d'avoir des certitudes sur un des points les plus vitaux et essentiels de l'Eglise. Voir l'identité sacerdotale dans la foi, c'est percevoir avec plus de profondeur, dans la mesure du possible, le mystère du Christ. La clarté sur ce point permettra de rechercher, sans risques sérieux de déviation, de nouvelles manières d'exercer le ministère.

C'est la doctrine des grands documents de Vatican II qui a servi de référence à la réflexion des Pères synodaux. Il est donc utile d'en rappeler les lignes fondamentales; elles devraient nourrir chaque jour la contemplation de notre foi.

La notion du «sacerdoce» chrétien de la Nouvelle Alliance ne se retrouve pas dans les autres religions, qui le confinent dans le domaine du sacré et des rites. Dans la Nouvelle Alliance, le sacerdoce est un donné historique qui provient directement de l'homme Jésus-Christ avec ce qu'il a opéré à Pâques pour nous sauver. Il n'est donc pas une expression religieuse de sacralité, mais se fonde sur un événement daté et localisé qui atteint toute la réalité de l'homme, et influence en fait la signification de toute son existence et de sa vocation de per-

sonne dans la création. Le christianisme vit moins de «religion» que de «foi»; il n'a qu'un seul véritable «Prêtre» et un seul «Sacrifice» efficace: le Christ avec sa Pâque!

«Il n'a pas accédé à la prêtrise en vertu d'une loi de filiation humaine, mais en vertu de la puissance d'une vie indestructible».¹⁰ Du point de vue religieux de la tradition hébraïque, Jésus-Christ était, dirions-nous aujourd'hui, un «laïc»: «il faisait partie d'une tribu dont aucun membre n'a été affecté au service de l'autel. Il est notoire, en effet, que notre Seigneur est issu de Juda, d'une tribu pour laquelle Moïse n'a rien dit dans ses textes sur les prêtres».¹¹

¹⁰ He 7, 16

¹¹ He 7, 14

Son «sacrifice» aussi est unique et se réalise dans les événements historiques de sa passion, de sa mort et de sa résurrection: «Le Christ fut offert une seule fois».¹² Ce ne fut pas dans un temple ni dans un lieu sacré, mais sur la colline du Calvaire sous la forme d'un événement social de condamnation au gibet de la croix: il est passé de là une fois pour toutes dans le sanctuaire véritable et a pris place à la droite de Dieu pour accomplir la médiation définitive; «C'est par une tente plus grande et plus parfaite, qui n'est pas œuvre des mains, c'est-à-dire qui n'appartient pas à cette création-ci, (...) qu'il est entré une fois pour toutes dans le sanctuaire».¹³ La passion et la mort sont, chez le Christ, l'expression de l'amour le plus élevé qu'un homme puisse jamais témoigner, et la résurrection porte ce sacrifice suprême devant le Père dans sa forme éternelle et sans cesse active.

¹² He 9, 28

¹³ He 9, 11

Il n'y a jamais eu et il ne pourra jamais y avoir de sacerdoce plus original que celui-là. Il atteint, avons-nous dit, la réalité même de l'homme au cœur de sa nature et de son devenir dans l'histoire. Le Christ est prêtre en tant qu'homme; et comme

homme pascal, il est le «second Adam», c'est-à-dire la souche du véritable «homme nouveau»; il en révèle le mystère et le rénove selon la plénitude de ses possibilités de roi de la création; il lui restitue, en fait, la dignité de liturge de l'univers qu'il avait perdue avec le péché du premier Adam. Oui, l'homme était appelé, dès le premier acte créateur, à être l'interprète du monde auprès de Dieu; la vraie liturgie devait être «l'homme vivant» par sa connaissance, sa gratitude, sa fraternité et toute son histoire.

Quelle ruine le péché n'a-t-il pas entraînée! Seul le Christ, par son unique et indéfectible sacerdoce, a pu merveilleusement («mirabilis!») réhabiliter l'homme et le rétablir dans sa dignité et sa vocation. C'est pourquoi son sacerdoce a sa place dans une anthropologie objective et intégrale qui devrait concerner chaque homme et toutes les cultures.

Bien qu'unique, ce sacerdoce, chez le Christ, n'est pas une réalité isolée comme s'Il en était le héros exclusif; il est, au contraire, l'expression de la solidarité la plus profonde et la plus universelle, celle du premier-né de beaucoup de frères, du véritable «chef» du corps de toute l'humanité: il est, en Lui et par Lui, le sacerdoce et le sacrifice «de l'homme», de tous les hommes.

La consécration baptismale et le ministère ordonné.

Pour pouvoir rassembler tous les hommes, le Christ a institué, comme intermédiaire visible pour qui croit en Lui, la «sacramentalité» de la Nouvelle Alliance, c'est-à-dire la médiation de signes (personnes et choses) porteurs de sa Pâque. Il a ensuite

envoyé l'Esprit-Saint pour que sa douce puissance incorpore un par un tous les hommes au Peuple de Dieu et les fasse agir dans l'histoire comme des signes-personnes de l'«Homme nouveau».

Le Seigneur a voulu pour tous un «sacerdoce commun» qui transforme leur vie personnelle en hostie agréable, et toute l'histoire en liturgie de l'homme vivant. «Les baptisés, en effet, par la régénération et l'onction du Saint-Esprit, sont consacrés pour être une demeure spirituelle et un sacerdoce saint, de façon à offrir, par le moyen des activités du chrétien, autant de sacrifices spirituels, en proclamant les merveilles de celui qui des ténèbres les a appelés à son admirable lumière. C'est pourquoi tous les disciples du Christ, persévérant dans la prière et la louange de Dieu, doivent s'offrir en victimes vivantes, saintes, agréables à Dieu, témoigner du Christ sur toute la surface de la terre, et rendre raison, sur toute requête, de l'espérance qui est en eux d'une vie éternelle».¹⁴

¹⁴ *Lumen gentium* 10

C'est un objectif sublime!

Pour que ce sacerdoce commun devienne visible et opérant, le Seigneur rend présent son unique sacrifice pascal par la sacramentalité de la célébration eucharistique. Le sacerdoce commun fait entrer chaque génération, avec les œuvres de son amour, dans l'acte suprême de la liturgie de la croix.

C'est à bon droit que le Concile a proclamé que «la liturgie (et en particulier l'Eucharistie) est le sommet auquel tend l'action de l'Eglise, et en même temps la source d'où découle toute sa vertu».¹⁵ Le travail de l'évangélisation et les fatigues apostoliques ont pour objectif intrinsèque de participer au sacerdoce du Christ, de lutter avec lui pour vaincre le mal, d'aimer comme lui et d'expri-

¹⁵ *Sacrosanctum Concilium* 10

mer dans la vie ce qui s'expérimente sacramentellement par la foi. Par conséquent, le sacerdoce commun, que nous devons tous vivre comme disciples du seigneur et membres vivants de son Corps, est l'expression suprême de la dignité humaine, le rétablissement de l'homme dans sa mission dans le monde, la manière historique de se sentir entraînés dans la rédemption et dans le salut.

Pour réaliser cette participation universelle à son sacerdoce, le Christ a institué lui-même le ministère ordonné. Il l'a fait en choisissant et en consacrant les Douze. Ils perdurent à travers les siècles dans la succession apostolique. Le sacrement de l'Ordre consacre leurs successeurs (les évêques) et leur confère un pouvoir spécial de service pour rendre possible l'exercice du sacerdoce de la communauté: c'est lui-même qui les appelle et les habilite par l'«onction» de l'Esprit-Saint.

Les prêtres, à leur tour, sont ordonnés comme collaborateurs de l'épiscopat et reçoivent, dans leur consécration, une participation au pouvoir sacramentel de l'Ordre qui les habilite à servir la communauté par deux activités complémentaires entre elles:

— agir *«en la personne même du Christ-Chef»* par le ministère de la parole, la ritualisation sacramentelle de l'unique sacrifice pascal dans l'Eucharistie et l'administration des sacrements de salut;

— agir *«en la personne de l'Eglise»* en la représentant devant Dieu et en se consacrant à ses fils avec l'amour et le zèle d'un époux fidèle et entreprenant.

Ce pouvoir conféré au prêtre par l'ordination n'est pas un «pouvoir» d'ordre sociologique qui s'impose aux fidèles en vertu d'une dignité supérieure, mais un service indispensable, institué

par le Christ, pour que puisse agir le sacerdoce commun.

C'est avec bonheur et concision qu'il a été dit au Synode que le sacerdoce ministériel fait partie des éléments constitutifs de l'Eglise; il se rapporte en même temps au Christ et à l'Eglise; en d'autres termes, au Christ en tant que Chef Pasteur et Epoux de l'Eglise. Le ministère ne consiste donc pas seulement à s'acquitter d'une fonction organisée dans l'Eglise, mais à se donner aux baptisés pour les aider à vivre et à agir dans l'histoire selon la foi.

Il résulte de tout cela non seulement que le sacerdoce ministériel est ordonné au sacerdoce commun,¹⁶ mais que le ministère du prêtre doit se caractériser par la conscience et le sentiment d'avoir inséparablement partie liée avec toute la portion du Peuple de Dieu à laquelle il a été envoyé. S'il y a une «croûte» vraiment délétère à éliminer chez un ministre ordonné, c'est bien un éventuel comportement «clérical» au sens péjoratif du terme (dont l'histoire offre bien des exemples) qui pousse à agir en «maître» dans le Peuple de Dieu; il n'a rien à voir avec le Christ Bon Pasteur, qui est le «Serveur de Jahvé». Le prêtre qui l'adopterait témoignerait n'avoir pas compris le sacerdoce de la Nouvelle Alliance.

Celui qui rend possible l'authenticité constitutive et spirituelle du prêtre (prêtre et évêque) comme «ministre de la communauté»,¹⁷ c'est l'Esprit-Saint qui donne efficacité à la consécration de l'Ordre et infuse dans le cœur une «charité pastorale» particulière accompagnée de différents charismes selon les multiples besoins du Peuple de Dieu. Dans la charité pastorale, cette diversification est très importante.

¹⁶ *Lumen gentium* 10

¹⁷ *ib.* 20

Les prêtres ont donc une identité fondamentale commune, mais elle se diversifie par des dons pastoraux qui entraînent des façons différentes d'exercer le service ministériel. A cette diversité de charismes s'ajoutent les besoins particuliers des destinataires auxquels sont envoyées les différentes équipes de prêtres. Il est donc clair que leur identité ministérielle ne peut se décrire en termes univoques, mais doit tenir compte des exigences qui proviennent de l'Esprit, des temps et des besoins des destinataires.

Le thème du Synode fait donc bien de signaler qu'il faudra étudier sans cesse les «circonstances actuelles»; car la formation doit porter aussi sur la manière concrète dont le prêtre aura à réaliser son ministère pour répondre aux besoins des hommes.

Après avoir décrit l'identité du prêtre, les Pères synodaux insistent sur l'intériorité particulière qui doit imprégner son ministère. Certes, le «ministère» se distingue nettement de la «personne»; mais il n'est pas une simple «fonction» intermittente: il comporte une «consécration» spéciale de la personne, à travers le caractère permanent du sacrement de l'Ordre. Chez le prêtre, il y a donc une forte connexion entre son ministère et sa personne: sa charité pastorale le lie à son ministère dans l'intime de son cœur et suscite en lui les sentiments du Bon Pasteur. Le prêtre n'est pas un fonctionnaire à horaire fixe, mais un consacré à temps plein et même à pleine existence: comme les Apôtres!

Il est très important d'insister sur cette intériorité spécifique, parce qu'elle réfère l'âme du prêtre à la fois au Père riche en miséricorde, au Christ Prêtre éternel, à l'Esprit-Saint source de la charité pastorale, à la communauté ecclésiale dont il devient un «serviteur», à l'évêque et au Pape avec qui

il collabore activement, et aux autres prêtres de l'Eglise particulière où il travaille, avec qui il forme un collège presbytéral fraternel.

Mais puisque son sacerdoce ministériel est au service du Peuple de Dieu, son intériorité implique nécessairement que le prêtre se forme à la bonté, au pardon, au service, au discernement des cœurs, à la perception des besoins d'autrui, au zèle missionnaire, à la responsabilité d'édifier la communauté, à l'esprit d'initiative, au courage et au sacrifice, à la compréhension et à la communication de la Parole de Dieu, à la lecture des signes des temps, au témoignage des béatitudes, aux exigences de la solidarité et de la justice, en un mot à une vie personnelle de foi qui prenne sans se lasser en charge la foi d'autrui. Elle constitue ainsi sans aucun doute l'objectif auquel doit tendre le style de vie évangélique des prêtres.

Cette formation spirituelle présuppose évidemment une maturation *humaine* et *chrétienne* concrète, une préparation *intellectuelle* sérieuse et, surtout, une volonté *pastorale* sincère et croissante en rapport avec les circonstances actuelles.

Le sujet délicat du «religieux-prêtre».

Nous avons dit que le Synode avait centré son attention sur le prêtre «diocésain». Mais il est clair que l'intériorité pastorale, qui constitue le tronc commun du ministère de tous les prêtres, accepte aussi la greffe d'autres traits spirituels et pastoraux différents les uns des autres, selon la variété des charismes dont l'Esprit-Saint enrichit l'exercice même du ministère. C'est ainsi qu'au long des

siècles est apparue toute une floraison de physionomies diverses et complémentaires de prêtres, et qu'elle a rendu cet exercice plus attirant, plus souple et mieux adapté. Cette variété est d'ailleurs essentielle pour l'Eglise «prête à remplir toute activité de son ministère en vue de l'édification du Corps du Christ», mais encore «embellie de dons variés» pour manifester ainsi «les ressources multiples de la sagesse de Dieu».¹⁸

¹⁸ cf. *Perfectae caritatis* 1

Ici, nous pouvons penser au profil sacerdotal des membres des Instituts de vie consacrée que le droit canon appelle «cléricaux». Dans ces Instituts, a affirmé le card. Hamer, l'exercice du sacerdoce appartient, avec une modalité particulière pour chacun d'eux, à la nature même de leur charisme. Ce fait a une importance notable pour l'Eglise même et surtout pour la vie interne de ces Instituts.

C'est un sujet délicat sur lequel on n'a pas encore assez réfléchi directement. Le Synode l'a laissé ouvert, mais en a reconnu l'existence et l'importance, lorsqu'il a parlé des relations réciproques à intensifier entre les prêtres religieux et les prêtres séculiers. Pour déterminer quelques initiatives de rénovation à prendre en vue d'améliorer la formation du prêtre diocésain, il s'est également un peu inspiré de la pratique des Instituts religieux.

Dans la Congrégation, nous avons déjà mis au point quelques réflexions à propos du confrère prêtre, surtout lorsque nous avons approfondi la qualité pastorale de la mission salésienne.

Nous savons que la consécration propre à notre profession religieuse a ses racines dans notre dignité baptismale: elle nous fait grandir dans la foi et dans notre attachement au Christ par un «esprit salésien» particulier pour «être dans l'Eglise signes et porteurs de l'amour de Dieu pour les jeunes».¹⁹

¹⁹ cf. *Const* 2

Nous avons justement exprimé cette caractéristique spirituelle en faisant du terme «salésien» le substantif de base: chaque confrère est ainsi un «salésien prêtre» ou un «salésien laïque». Et notre «mission» pour les jeunes et le peuple imprime alors sa marque sur toute notre identité:

- elle fait de notre vie religieuse une «consécration apostolique»,²⁰
- elle n'est pas confiée à l'individu, mais à la communauté,²¹
- celle-ci ne peut se passer de la complémentarité des prêtres et des coadjuteurs,
- et est animée et servie par un confrère enrichi des dons du sacrement de l'Ordre pour la guider.²²

²⁰ cf. Const 3²¹ cf. Const 44²² cf. Const 121

Pour le salésien prêtre, cela signifie que l'esprit et la mission propres à la profession salésienne assumant, qualifient et vivifient sa consécration presbytérale, et que celle-ci, à son tour, garantit, enrichit et rend féconde l'identité pastorale à laquelle il est appelé, lui et toute la communauté.

Mais il y a plus. Si nous considérons comment notre charisme salésien est né et s'est développé dans l'histoire, nous voyons qu'il a émané, sous l'action de l'Esprit-Saint et avec l'intervention maternelle de Marie,²³ du cœur apostolique d'un «prêtre diocésain», Don Bosco, qui s'est inspiré du zèle et de la bonté pastorale d'un «évêque résidentiel» de première ligne, saint François de Sales. Notre charisme a donc ses racines historiques dans le zèle sacerdotal du ministère ordonné, et se relie intimement et explicitement à l'exercice du sacerdoce commun de nombreux collaborateurs.

²³ cf. Const 1

Dans la Congrégation, chaque confrère est avant tout un membre de la communauté salésienne, et celle-ci, en fait, a l'originalité de se composer

d'«ecclésiastiques» et de «laïcs», égaux en dignité et complémentaires dans le travail pédagogique et pastoral.²⁴

²⁴ cf. ACS, n° 298, octobre-décembre 1980

Lorsque chaque confrère a bien conscience d'être un membre vivant et coresponsable d'une communauté porteuse d'un tel charisme, la mentalité de complémentarité apparaît naturellement: chacun ressent la nécessité d'une relation enrichissante entre la dimension «sacerdotale» et la dimension «laïque». «Ainsi, ai-je écrit dans la circulaire citée plus haut, le Salésien prêtre (...) doit se sentir spontanément en référence au Coadjuteur, et cela en vertu de la force de communion de sa dimension salésienne même; et le Salésien coadjuteur doit éprouver le même sentiment à l'égard du confrère prêtre. Notre vocation, radicalement communautaire, exige une communion effective non seulement de fraternité entre les personnes, mais aussi, et d'une façon hautement significative, de référence mutuelle de ses deux composantes fondamentales».²⁵

²⁵ ib. p. 6

Parce que sa vocation est «salésienne», chaque confrère ressent en lui l'appel vers l'autre catégorie de confrères qui constitue la communauté.

La «dimension sacerdotale» n'est pas l'apanage des confrères prêtres, ni la «dimension laïque», celui des confrères coadjuteurs; la communauté salésienne n'est pas la somme plus ou moins artificielle de deux sortes de confrères qui s'efforcent de vivre ensemble. Mais il faut affirmer avec force que chaque confrère porte en lui les deux dimensions à la fois. Dans les deux genres de vocation salésienne, elles sont soulignées d'une manière différente, mais intimement connexes entre elles par leur nature charismatique propre. Car en bons salésiens, le prêtre entretient aussi la dimension laïque de la

mission communautaire, et le coadjuteur, sa dimension sacerdotale.

Il est clair alors que les deux dimensions sont importantes l'une et l'autre pour mettre sur pied et réaliser le projet éducatif et pastoral. Sans la dimension laïque, nous perdrons l'aspect positif de saine «sécularité» qui caractérise le choix de nos médiations éducatives. Et sans la dimension sacerdotale, nous pourrions perdre la qualité pastorale de tout notre projet. Si nous déséquilibrons cette complémentarité, nous risquons de tomber, d'un côté, dans l'activisme social pragmatique et, de l'autre, dans un travail pastoral sans spécificité qui ne serait plus la mission authentique de Don Bosco.

Le Synode nous invite à revoir avec clarté la signification globale de notre mission, à saisir ce qui donne vie et unité à notre consécration apostolique.

Voilà pourquoi le thème qu'il a approfondi nous tient à cœur. Nous aussi, dans la Congrégation, en accord avec les évêques, nous pensons à ce que doit clairement être le prêtre de l'an 2000. En salésiens authentiques, nous voulons collaborer à la croissance de la foi dans la nouvelle époque qui se profile dans l'histoire. Tous les membres de la Famille salésienne, et surtout le nombre croissant de jeunes qui se sentent attirés par le cœur ami de Don Bosco prêtre, partagent notre espérance.

Aussi, nous nous proposons dès à présent d'accueillir les lumières et les directives de l'exhortation apostolique que prépare le Pape, pour que progresse avec toujours plus de sérieux et de résolution le sacerdoce commun dans la Congrégation et, en particulier, la formation du salésien prêtre, compte tenu de l'originalité et des exigences de notre charisme. C'est l'Eglise elle-même qui nous veut au-

²⁶ cf. *Mutuae relationes* 11

thentiquement fidèles à notre caractère propre.²⁶

Pour conclure ce point important, je voudrais rappeler que l'intensité de la charité pastorale et, par conséquent, le degré de la sainteté ne dépendent en soi ni du ministère ordonné ni des différents services de coresponsabilité apostolique, mais uniquement de la vitalité intérieure du sacerdoce commun qui nous unit au Christ (c'est-à-dire de la foi-espérance-charité) avec laquelle s'accomplissent tous les ministères et les services. Selon saint Thomas d'Aquin, la vie de la grâce, ou de la charité pastorale, vaut en elle-même bien plus que toutes les choses créées. Nous serons tous jugés sur l'amour: dans la Jérusalem céleste, il n'y aura plus besoin de bible, ni d'évêques ni de prêtres, ni de magistères, ni de sacrements, ni de coordination, ni de tous les services mutuels indispensables ici-bas dans l'histoire. Aussi, dans la communauté ecclésiale, l'ordre des réalités institutionnelles, hiérarchiques et pratiques passent dès à présent au second plan (si l'on peut dire: pensons à la place donnée dans «*Lumen gentium*» au chapitre sur le Peuple de Dieu!) en face du mystère qu'elles servent et révèlent à qui vit la foi. La sainteté se fonde sur le degré de participation et de communion avec la vie trinitaire. L'intensité de la sainteté, nous la trouvons en Marie; l'authenticité du ministère, en Pierre. Tous deux sont de grands saints: mais leur degré de sainteté ne s'identifie pas à leur place hiérarchique et ministérielle.

Don Bosco: prêtre et Fondateur pour les jeunes.

Nous célébrons, cette année, – je l'ai déjà signalé – le 150^e anniversaire de l'ordination sacerdotale

de Don Bosco. Cette consécration a été un événement de grâce non seulement pour sa vie personnelle, mais aussi pour toute la Famille salésienne. L'Esprit du Seigneur l'a lancé comme prêtre et l'a soutenu par la direction spirituelle de saint Joseph Cafasso, pour interpréter et réaliser son ministère en fonction des circonstances de cette époque en évolution et des problèmes socio-culturels urgents de la ville de Turin. Il l'a fait avec audace et originalité par son option préférentielle pour les jeunes, spécialement les plus nécessiteux.

Au cours de la célébration du Synode, j'ai pensé plus d'une fois à deux jugements sur le modèle de vie sacerdotale de Don Bosco, formulés par deux écrivains étrangers à la réflexion que nous avons l'habitude d'entendre chez nous.

L'un d'eux, que nous connaissons déjà, est la réponse du célèbre savant le Père M. D. Chenu o.p. à un journaliste qui lui demandait quels seraient, selon lui, les nouveaux saints de cette époque post-conciliaire: «J'aime rappeler tout d'abord, dit-il, celui qui a précédé le Concile d'un siècle: Don Bosco. Il est déjà, d'une manière prophétique, un nouveau modèle de sainteté par son œuvre qui est en rupture avec la manière de penser et de croire de ses contemporains».²⁷

²⁷ *Avvenire*, 22 février 1984

J'ai trouvé l'autre dans un récent article sur le déroulement du Synode; le jugement est essentiellement négatif: sous l'influence de la Curie, le Synode aurait défendu le profil traditionnel du prêtre «tridentin» au lieu de le lancer vers les nouvelles exigences de la société actuelle. Mais, sans pourtant nourrir trop de sympathie à son égard, l'auteur dit que Don Bosco «proposait déjà au Piémont du milieu du XIX^e siècle un profil de prêtre très différent... Les prêtres de son oratoire vivaient au mi-

lieu de jeunes destinés aux plus humbles métiers, retroussaient leur soutane pour jouer avec eux, et c'est à cela que Don Bosco préparait les jeunes aspirants au sacerdoce: c'est la raison pour laquelle son évêque refusa de les consacrer. Il s'agissait, en effet, d'une nouveauté inouïe». ²⁸ L'auteur constate le fait pour raisonner ensuite à sa façon.

²⁸ SERGIO QUINZIO,
L'Espresso, 21 octobre
1990

Il nous importe de saisir la caractéristique concrète que Don Bosco a imprimée au salésien prêtre. Vatican II a reconnu qu'il y a différentes manières d'exercer le ministère sacerdotal, car la tâche commune à tout prêtre d'édifier le corps du Christ exige de nombreuses fonctions et de nouvelles adaptations, surtout à notre époque. ²⁹

²⁹ cf. *Presbiterorum ordinis* 8

Aujourd'hui, nous nous tournons vers le troisième millénaire; nous assistons à des changements rapides et profonds; nous voyons comment l'insignifiance de la foi dans la culture qui monte est désastreuse pour la jeunesse et le peuple; nous sommes préoccupés par le secteur vaste et complexe de l'éducation parce qu'il est comme bombardé d'un grand nombre de nouveautés qui lui donnent du dynamisme sans les lumières de l'évangélisation et par conséquent le ravagent. L'originalité du style pastoral de Don Bosco doit nous guider dans notre recherche de critères pour affronter les défis actuels.

Le salésien prêtre est avant tout envoyé (en solidarité avec le salésien laïque) au cœur du monde des jeunes et du peuple; cette mission exige de lui différentes tâches propres au domaine de l'éducation et de la culture, et au monde du travail, au profit de destinataires en fait encore éloignés de l'Eglise ou appartenant à d'autres religions. Il doit en outre se sentir, dans la communauté, collaborateur du salésien laïque, en communion de vocation

et solidaire avec lui dans l'élaboration et la réalisation d'un projet commun unique. Il lui faut encore participer activement à l'animation des différents groupes de la Famille salésienne, consacrés et laïques.

Tout cela exige une préparation adaptée et un zèle tout particulier dans l'exercice du ministère. Il lui faudra donc sans cesse prendre Don Bosco comme modèle³⁰ et retrouver comme lui dans la «charité pastorale» une source intarissable de créativité apostolique.

³⁰ cf. *Const* 21

Par une initiative particulière de l'Esprit-Saint, la charité pastorale a poussé Don Bosco à être un Fondateur, en d'autres termes à communiquer à un grand nombre, comme un héritage à développer, sa mission spécifique auprès des jeunes et du peuple. C'est précisément parce qu'il avait un charisme lié à son zèle sacerdotal qu'il a donné le jour à une Famille apostolique en expansion qui mobilise des hommes et des femmes, des laïcs et des religieux. Il a témoigné ainsi que son modèle de charité pastorale peut être «le centre et la synthèse» d'un «esprit salésien» partagé par un vaste mouvement pour le bien.³¹

³¹ cf. *Const* 10

La vie consacrée des Instituts religieux fondés par Don Bosco ne se décalque pas sur le modèle des ermites du désert ni des contemplatifs dans les monastères (qui sont souvent présentés comme le début historique de la vie religieuse). Elle s'inspire de la vie apostolique des douze et des préoccupations pastorales des évêques (saint François de Sales) et des prêtres en charge d'âmes (Don Bosco). Il s'agit donc d'une espèce particulière de consécration religieuse strictement liée à la «charité pastorale» du ministère ordonné.³²

La véritable identité du salésien prêtre n'intéres-

³² cf. EGIDIO VIGANÒ, *Per una teologia della vita consecrata* [Pour une théologie de la vie consacrée], LDC, Collection «Vita consecrata», 1986, p. 10-11 et 33-34

se pas seulement les autres confrères de la Congrégation, mais tous les membres de la Famille salésienne. Son zèle ministériel et la densité de son intériorité pastorale assurent et nourrissent la spiritualité de tous. Mais le contraire est vrai aussi: un prêtre spirituellement superficiel, peu uni à Dieu, dont l'activité ministérielle est faible et sans mordant intérieur, nuirait inévitablement aux sources mêmes du charisme de Don Bosco.

C'est pourquoi nous nous soucions fortement depuis des années dans la Congrégation d'assurer une meilleure formation à nos prêtres.

Nécessité d'une meilleure formation salésienne.

Le Synode a consacré une partie notable de ses travaux aux problèmes de la formation des prêtres. Après avoir exploré les milieux où naissent les vocations, il a insisté sur la nécessité de l'«année propédeutique» (une sorte de noviciat), sur les communautés de formation ou séminaires – en particulier les grands séminaires –, sur l'importance décisive d'adapter les études aux nouveaux progrès scientifiques et aux nécessités pastorales d'aujourd'hui, sur la compétence et le sens ecclésial des enseignants, sur le climat humain, chrétien et spirituel des communautés de formation, sur la nécessité absolue de la formation permanente en concordance avec le processus d'inculturation. Il a encore parlé des séminaristes venus des mouvements et formés selon leur esprit caractéristique, mais qui devront s'en remettre en toute sincérité et en pleine communion à leur évêque et à leur collège presbytéral.

Pour nous, les critères de la formation du salésien prêtre, selon sa vocation spécifique, se trouvent dans la «*Ratio*» promulguée le 8 décembre 1985;³³ le Synode nous offre l'occasion d'en souligner l'actualité et l'importance. Nous pouvons nous réjouir de la similitude de sa doctrine sur les fondements de l'identité du ministère ordonné, et de sa claire perception de ce qui caractérise notre charisme. Nous devons une grande reconnaissance à ceux qui ont travaillé à l'élaborer, à la revoir et à la perfectionner. Dans la Congrégation, nous avons une ligne de conduite sûre: appliquons-nous à l'approfondir et à la mettre en pratique en tout! Ce n'est qu'ainsi que nous trouverons l'accord sur les points-clefs de notre esprit auxquels nous ne pouvons renoncer.

Mais si nous regardons la réalité concrète telle qu'elle est, il nous faut bien avouer que ces années de renouveau ont connu dans l'une ou l'autre province des carences préoccupantes: au niveau de la formation immédiate au sacerdoce, de l'accompagnement des cinq premières années après l'ordination, ou du sérieux et de l'adaptation à donner à la formation permanente.

L'appel à la *formation permanente* a constitué un point fort dans les préoccupations des Pères synodaux. C'est un sujet qu'ont déjà traité plusieurs documents de notre magistère ainsi que nos Chapitres généraux, en particulier le CG23, les Constitutions, la *Ratio* et les directoires provinciaux; mais tous ne semblent pas avoir compris en quoi elle consiste vraiment ni ce qu'elle propose. D'un point de vue profane, elle règle tout le processus de la formation et de la culture, dans son ensemble et son interdisciplinarité, sans se limiter à un côté de la personne ou à une période de l'existence. Elle

³³ *La formation des Salésiens de Don Bosco - Principes et normes*, Ed. SDB, 2^e édition, Rome 1985

englobe toutes les expressions et tous les moments de l'éducation depuis l'enfance jusqu'à l'âge avancé. En d'autres termes, elle embrasse la totalité de l'existence avec tous ses problèmes, et l'existence de tout homme – jeune ou adulte –, et elle utilise les ressources de la nouvelle pédagogie, avec ses différentes implications et d'autres choses encore.

Dans le cadre de notre vie salésienne, le concept de formation permanente parcourt toute la Ratio. Avant l'aggiornamento continu – et indispensable – dans les différents domaines de notre action et de notre mission salésienne, elle voit, conformément aux Constitutions,³⁴ «notre vie» comme un «chemin de sanctification» à parcourir «dans l'effort quotidien pour grandir dans l'amour parfait de Dieu et des hommes»; comme «une réponse toujours renouvelée à l'alliance particulière que le Seigneur a scellée avec nous»; comme une attitude de «docilité à l'Esprit Saint «dans un effort constant de conversion et de renouvellement»».³⁵

Ces brèves considérations font ressortir que la période de formation initiale comporte certes des processus spécifiques de croissance, avec tous leurs contenus propres, mais qu'elle se caractérise surtout par l'apprentissage des critères et des méthodes qui devront accompagner toutes les phases de la vie, d'une manière efficace et adaptée, en privilégiant la dimension spirituelle, source et but de tout. De par sa nature, la logique du Baptême et de la profession religieuse, qui nous incorporent à la vie divine à la suite du Christ, tend vers la croissance et l'exige, comme l'apôtre Paul l'affirme souvent dans ses lettres.

Je voudrais encore ajouter une remarque: les études qui se font tout le long de la formation initiale tendent à juste titre à développer la capacité criti-

³⁴ *Const* 118, 119, 96, 98, 25

³⁵ cf. *La formation des Salésiens de Don Bosco – Principes et normes*, Ed. SDB, 2^e édition, Rome 1985, n° 488 ss

que et l'indispensable compétence pédagogique et pastorale (cependant pas toujours avisée en face de théories de tel ou tel chercheur). Mais il subsiste en certains cas le danger de ne pas soigner comme il faut la compétence et la ferveur ministérielles qui caractérisent l'esprit salésien. Le prêtre doit être l'homme de Jésus-Christ et de l'Eglise, envoyé au monde pour transmettre le salut, la vérité intégrale, la miséricorde du Père, la rédemption du Fils, la puissance intérieure de l'Esprit; il doit donc être enthousiaste et infatigable à porter l'espérance: un homme-sacrement, un signe-personne.

Les Pères du Synode ont travaillé à présenter l'identité sacerdotale la plus authentique pour pouvoir insister davantage sur la nécessité absolue d'une spiritualité adaptée, dont la source soit la charité pastorale, et le fruit, un zèle constant. A cette charge pastorale, les Instituts religieux doivent ajouter pour leurs prêtres l'esprit de leur charisme particulier. Dans son intervention que nous avons citée, le card. Hamer a fait observer des difficultés concrètes à ce propos: «Là où les futurs prêtres reçoivent toute leur formation institutionnelle dans l'Institut auquel ils appartiennent, la tâche des supérieurs est relativement facile. Mais il n'en est plus de même quand les supérieurs envoient leurs religieux dans des Centres d'études ecclésiastiques hors de leur propre Institut. Dans ce cas, la responsabilité des supérieurs augmente notablement. En fait, la participation à un tel Centre implique que les jeunes puissent vivre dans une maison religieuse de leur Institut, au sein d'une communauté formatrice et vivante, avec la présence permanente de formateurs qualifiés, capables d'aider les jeunes à intégrer dans leur propre vie religieuse l'enseignement philosophico-théologique

qu'ils reçoivent dans les Centres d'étude. Cela implique pour les Instituts de grands sacrifices. Mais c'est le prix élevé à payer pour assurer l'unité entre sacerdoce et vie religieuse. Or cette unité est un grand bien pour le Corps mystique».³⁶

Notre réflexion sur l'événement du Synode se veut vraiment une invitation et un encouragement à reconsidérer avec attention la substance et les lignes directrices de notre «Ratio», et surtout à revoir, dans les Conseils provinciaux, les «curatoriums» [Cf. Ratio n° 265] et les différentes communautés de formation, l'application qui en est faite, dans le but d'en corriger les défauts et d'en relancer la qualité.

La «Ratio» fait partie du «droit particulier» de la Congrégation et constitue donc un élément vital de notre Règle de vie;³⁷ elle a été rédigée avec les apports de toute la Congrégation, en accord spécial avec le texte rénové des Constitutions et avec le nouveau Code de droit canonique. Elle s'appuie sur l'identité de la vocation salésienne et présente un projet de formation fortement unitaire.³⁸ «En mettant en pratique les principes et les normes de la Ratio, ai-je écrit dans la Présentation, on assurera:

- Un sens plus clair de la vocation comme don historiquement situé et actuel, fécond et original;
- La possibilité d'unifier sa propre existence en suivant un «développement intégrant les divers aspects de la formation: maturation humaine, préparation intellectuelle et professionnelle, vie religieuse et apostolique, dans l'unité de la vocation salésienne» (CG21 n° 258);
- Une spiritualité typique, le sens de l'appartenance à la Congrégation et celui de la communion ecclésiale, une formation originale dans le servi-

³⁶ *Osservatore Romano*, 12 octobre 1990 [Edition française: 27 novembre 1990]

³⁷ cf. *Const* 191

³⁸ *La formation des Salésiens de Don Bosco - Principes et normes*, Ed. SDB, 2^e édition, Rome 1985, n° 25-27

ce des jeunes et de leur monde.

- Chacun se sentira utile au plan social et fécond au plan apostolique». ³⁹

³⁹ ib. p. 19

Les provinciaux, les directeurs et les formateurs considéreront comme un devoir prioritaire de revoir souvent les principes et les normes de ce document important et ils s'appliqueront avec empressement et diligence aux tâches qu'il indique. De leur engagement constant «dépend le bien des Provinces et de la Congrégation, et leur avenir. On sèmera dans la fatigue, mais avec la certitude de moissonner dans la joie. Les choix importants, construits et réalisés par tous, sont dans la vie de notre Congrégation les actes de son renouvellement, "le brouillon mis au propre" dont parlait Don Bosco quand il a transmis son héritage à notre responsabilité de disciples et de continuateurs». ⁴⁰

⁴⁰ ib. p. 20

Le CG23 et notre croissance pastorale.

Nous avons célébré récemment le Chapitre général XXIII. Il n'a pas traité explicitement de la vocation spécifique du salésien prêtre, mais il a décrit les horizons de la mission salésienne dans les circonstances actuelles: sa particularité originale, sa lecture pastorale de l'actualité et sa méthode pédagogique pour l'évangélisation. Tout cela concerne le «salésien» comme tel, prêtre ou coadjuteur; et tout cela est en rapport spécial avec la dimension sacerdotale commune.

A la lumière du Synode, nous pouvons donc parler de la particularité «sacerdotale» (plus large que le terme canonique «cléricale») à améliorer dans la Congrégation. J'en indique trois faces que je crois fondamentales et mobilisatrices: la «qualité

pastorale», la «*spiritualité salésienne*» et la «*coresponsabilité dans la communauté*» comme sujet de la mission. Les considérer sous l'angle du sacerdoce (tant baptismal que ministériel), c'est leur donner un cachet de nouveauté qui ne leur est pas étranger et qui nous aidera à en approfondir les valeurs.

1. – La «*qualité pastorale*» est la note fondamentale de tout le document capitulaire. Son étude de la réalité, son analyse des contextes et son projet pour le cheminement et les itinéraires à parcourir: tout se présente comme «*une réflexion pastorale*».⁴¹

⁴¹ *Eduquer les jeunes à la foi: Documents capitulaires* (CG23), Ed. SDB, Rome 1990, n° 16

Cette qualité procède de la vigueur du «*da mihi animas*» (la devise de saint François de Sales et de Don Bosco «pasteurs»!), se préoccupe de l'éducation à la foi, prend soin d'analyser la réalité des contextes, tire profit des meilleurs moyens humains pour les connaître, et pousse à veiller à ne jamais se laisser asservir par des intérêts qui ne seraient pas authentiquement ceux de l'Eglise. Nous pourrions dire que c'est un comportement typiquement «sacerdotal» au sens plein du terme, car il mobilise tout le monde pour travailler dans de nombreux services pédagogiques et pastoraux, afin de rendre nos destinataires capables de célébrer la liturgie de leur vie personnelle en l'incorporant à l'Eucharistie du Christ.

Dans ce but, précisément, la sollicitude pastorale ne se contente pas de la connaissance et de l'approfondissement des grands principes de la doctrine ou de l'Evangile même – qu'évidemment elle apprécie, aime et approfondit –, mais elle travaille aussi, et avec beaucoup d'attention et de souplesse, à connaître les circonstances concrètes, à en étudier la nature et les causes, à en analyser les appels

et à distinguer le genre de défis qu'elles lancent à l'évangélisation.

Dans la formation du salésien prêtre, le point de vue pastoral doit sans aucun doute porter et orienter toute son action apostolique.

2. – La «*spiritualité salésienne*» comme l'intériorité dynamique qui procède de la «charité pastorale».⁴²

⁴² cf. *Const* 10

Nous avons déjà vu que notre charisme émane du cœur de Don Bosco prêtre. Sa spiritualité est une spiritualité radicalement «sacerdotale» qui s'inspire de Pierre, de Paul, des saints pasteurs et de leurs collaborateurs. C'est une spiritualité qui rappelle saint Augustin dans son commentaire de l'Evangile de Jean⁴³ sur le mandat pastoral donné à Pierre: l'apôtre est interpellé par la «parole du Christ, répétée avec insistance: "M'aimes-tu? Sois le berger de mes brebis!"». Elle signifie ceci: Si tu m'aimes, ne songe pas à te nourrir, mais à nourrir mes brebis; conduis-les comme étant à moi, non à toi; cherche en elles ma gloire, non la tienne; mon autorité, non la tienne; mon bénéfice, non le tien; ne sois pas dans la société de ceux qui appartiennent aux "temps difficiles", qui s'aiment eux-mêmes, et qui ont tous les vices énumérés par saint Paul, en liaison avec ce principe de l'égoïsme qui est la source de tout mal».⁴⁴

⁴³ Jn 21, 17

C'est, on le voit, la spiritualité salésienne du «*da mihi animas*».

Elle porte en elle deux tendances vitales qui vont de pair:

— croître sans cesse dans l'amour qui vient du cœur du Christ-Sauveur, pour participer et faire participer les autres, quel que soit leur état de vie, au sacerdoce de la Nouvelle Alliance;

⁴⁴ *Commentaire sur l'Evangile de Jean* 123, 5 [cf. Bréviaire: 6 décembre, mémoire de saint Nicolas, office des lectures]

— et se savoir envoyé «mener le troupeau» des petits et des pauvres avec générosité et abnégation.

C'est une spiritualité qui se nourrit de charité pastorale d'une manière particulière, et entretient «son attitude de Bon Pasteur qui conquiert par la douceur et le don de soi».⁴⁵ Les expressions «union à Dieu», «respiration pour les âmes», «travail et tempérance», «se faire aimer», «servir le Seigneur dans une sainte joie», «toute fatigue est peu de chose quand il s'agit de l'Eglise et de la papauté», «il suffit que vous soyez jeunes pour que je vous aime beaucoup», «climat de famille», «esprit d'initiative», «système préventif» etc. ramènent chaque salésien (et par conséquent le confrère prêtre) au modèle du cœur sacerdotal de Don Bosco «profondément homme de Dieu, comblé des dons de l'Esprit Saint, (qui) vivait "comme s'il voyait l'invisible"».⁴⁶

⁴⁵ Const 11

⁴⁶ cf. Const 21

3. – Enfin la «coresponsabilité dans la communauté» comme sujet de la mission. Elle rappelle l'échange réciproque qui unit la «dimension sacerdotale» et la «dimension laïque», et pousse tous les confrères, sous la conduite de celui qui remplace Don Bosco (un confrère prêtre), à tendre vers une synthèse vitale capable d'exploiter sans cesse l'énergie de deux pôles en tension: la promotion humaine et la croissance dans la foi. C'est une «grâce d'unité» spécifique à la vocation salésienne, qui pousse chaque confrère à avoir comme Don Bosco, *toujours et partout, une attitude «sacerdotale»*: le zèle pastoral de l'éducateur. Chaque salésien, en effet, prêtre ou laïc, se conforme au Christ Bon Pasteur, dont il est un signe-personne au service de la jeunesse.

Le CG23 insiste sur la formation permanente

pour que chaque communauté soit «un signe et une école de foi». Une caractéristique du sacerdoce de la Nouvelle Alliance est de prendre en charge la foi des autres. La communauté salésienne le fait en se mêlant au monde des jeunes, où elle trouve aussi un champ d'action propice pour développer sa formation permanente: «Vivant au milieu des jeunes et en rapport constant avec les milieux populaires, le salésien s'efforce de discerner dans les événements la voix de l'Esprit, acquérant ainsi la *capacité d'apprendre* à partir de la vie». ⁴⁷ Oui, la communauté salésienne fait de la vie son grand livre de lecture et son véritable autel du sacrifice.

⁴⁷ Const 119

— Malgré leur brièveté, ces réflexions sur le CG23 révèlent toute l'importance qu'attache la Congrégation à la formation initiale et permanente du salésien prêtre pour le visage à donner à nos communautés et les multiples service à rendre aux jeunes autant qu'aux différents groupes de la Famille salésienne. Il est important pour tous qu'il accroisse son intériorité sacerdotale et devienne toujours plus capable de contempler et d'annoncer la Parole de Dieu, de donner à la liturgie une portée pédagogique et vivifiante, de diriger les cœurs par le sacrement de la Réconciliation, d'évangéliser et de catéchiser, et, d'une manière générale, de fusionner ses activités de promotion humaine dans la synthèse organique de la foi chrétienne.

Les indications du cheminement de la formation et de la méthode à suivre, exprimées magistralement dans la «Ratio», acquièrent aujourd'hui une validité particulièrement actuelle à la lumière du CG23.

Reconnaissance envers le prêtre et sa confiance en Marie.

Concluons, chers confrères, par deux pensées suggestives tirées des dernières propositions des Pères synodaux.

— Tout d'abord une proclamation publique de reconnaissance envers le prêtre: son ministère est nécessaire pour le bien de l'Eglise; sa vertu retentit sur les autres en accroissant leur vie spirituelle; ses services, et en particulier l'administration des sacrements,⁴⁸ communiquent du dynamisme à la consécration baptismale qui fait de tous un peuple sacerdotal pour la liturgie de la vie.

Le prêtre est le serviteur à temps plein de notre dignité chrétienne de vrais fils de Dieu. C'est pourquoi nous éprouvons une immense gratitude envers tous ceux qui ont suivi l'appel du Seigneur pour se donner avec générosité à l'œuvre du ministère. Les croyants ont le prêtre à cœur; il est un don de Dieu qu'ils apprécient, aiment et considèrent comme une partie vivante de leur existence personnelle.

Lors de la béatification des deux prêtres, Joseph Allamano et Hannibal Marie Di Francia, le Pape a fort bien dit: «le plus grand châtiment dont le Très-Haut frappe les peuples est de les priver de ses ministres, mieux, de ministres selon son cœur». Ayons conscience d'être invités à prier davantage pour les vocations sacerdotales, afin qu'elles reçoivent une excellente formation adaptée aux circonstances actuelles, et pour la persévérance et la sainteté des prêtres. Cherchons aussi à rendre au peuple, qui l'a trop oubliée, la conscience de la grandeur du prêtre et de sa nécessité dans la société. Nous montrerons ainsi avoir vraiment à cœur le prêtre de l'an 2000!

⁴⁸ cf. *Lumen gentium* 11

— L'autre pensée, qui figure dans la dernière proposition, se réfère à la Vierge Marie, «Mère du Christ et Mère des prêtres». C'est en son sein que le Christ a été consacré Prêtre de la Nouvelle Alliance. Marie l'a accompagné au pied de la Croix dans l'acte suprême du nouveau et unique sacrifice. Elle a partagé avec les Apôtres au cénacle l'attente de l'effusion de l'Esprit-Saint pour le début du ministère. Enlevée au ciel, elle accompagne le Christ Prêtre éternel dans sa médiation permanente. Mère et Icône de l'Eglise, elle tourne sa sollicitude vers les amis de son Fils qui, par le ministère ordonné, en partagent d'une manière particulière le sacerdoce pour le bien des autres.

La formation du prêtre se rapporte à Marie: elle est la personne humaine qui a le mieux et le plus pleinement répondu à l'appel de Dieu, et la disciple qui a accueilli la Parole du Père en elle et l'a mise au monde pour tous. Marie, la Reine des Apôtres, encourage merveilleusement et aide la communion de l'Eglise; de sa maternité virginale, elle en éclaire la mission.

Confions à son active intercession et à ses soins attentifs la pastorale des vocations, leur formation dans les circonstances actuelles, l'intériorité des prêtres de toutes les Eglises particulières et spécialement celle des salésiens prêtres, pour que leur esprit apostolique et leur compétence ministérielle croissent selon le modèle admirable de deux cœurs sacerdotaux pleins de zèle: saint Jean Bosco et saint François de Sales.

Ainsi, toute la Congrégation, la Famille salésienne et des foules toujours plus nombreuses de jeunes et de gens du peuple comprendront et célébreront dans leur vie quotidienne le sacerdoce baptismal qui incorpore les actes d'amour de chacun dans

l'acte pascal suprême du Christ, le plus grand qui puisse jamais s'accomplir.

Oui, le sacerdoce de la Nouvelle Alliance porte vraiment l'histoire humaine à converger au sommet de l'amour, pour construire ainsi peu à peu le long des siècles le Règne de Dieu où l'Amour sera tout en tous.

Que le 150^e anniversaire de l'ordination de Don Bosco réveille dans la Congrégation l'appréciation intime et le sentiment vivant du sacerdoce commun, par une plus grande authenticité du sacerdoce ministériel!

Je vous salue de tout cœur dans le Seigneur.

Don F. Viganò

2. ORIENTATIONS ET DIRECTIVES

2.1 LA COMMUNAUTE SALESIENNE LOCALE

Le Père Jean VECCHI
vicaire du Recteur majeur

La communauté a toujours fait l'objet d'une attention particulière dans la vie de la Congrégation. Car elle est une des caractéristiques de notre vocation, en union intime avec la pratique des conseils évangéliques et la mission apostolique.

Dans l'optique de la vie spirituelle d'autrefois, on soulignait la nécessité de l'ascèse et de la discipline. Aujourd'hui, sous la poussée du renouveau conciliaire, on insiste surtout sur la valeur de la communion fraternelle et de la coresponsabilité pastorale. Celle-ci est remarquablement confirmée par l'art. 44 des Constitutions qui en énumère les conséquences pratiques: le rôle animateur de l'autorité, la pratique communautaire du discernement pastoral, la mise en œuvre solidaire du projet apostolique.

Le CG23 a adopté ces orientations. Sans les répéter, il les a appliquées de plus près à notre tâche d'éducateurs des jeunes à la foi. Il a vu dans la communauté, qui se propose de vivre l'Evangile selon le charisme salésien, un *signe* de la foi qu'elle veut annoncer, une *école* pour accompagner les jeunes dans leur croissance chrétienne et un *milieu* qui permet de faire l'expérience des valeurs évangéliques.

Sans méconnaître les possibilités de la communauté provinciale et mondiale, le CG23 confie l'application de ses délibérations et de ses directives pratiques de préférence à la communauté locale. Car c'est elle qui est en contact le plus continu et le plus étroit avec les jeunes et le peuple. Sa vie est plus en vue et, par conséquent, elle ne peut éviter de donner un témoignage en bien et en mal. C'est en elle

aussi que se déroule la vie quotidienne de la très grande majorité des confrères.

Pour pouvoir réaliser cette image – signe, école, milieu –, le CG23 demande que la communauté devienne un lieu de formation permanente par l'exercice de la coresponsabilité pastorale et la communion fraternelle. Et pour spécifier les points sur lesquels doit porter cette formation, il suggère à la communauté locale – appuyée par la province – d'en établir un programme, de manière qu'elle ne soit pas seulement un fait sporadique, mais qu'elle devienne un style de vie et d'action.

La formation permanente trouve ainsi son lieu privilégié dans la communauté locale, et son «temps» propre dans la vie quotidienne. Elle se déroule comme il convient dans l'alternance du travail et de la réflexion, tandis qu'en chacun, la grâce construit l'unité entre l'action et la contemplation, entre l'intériorité et la créativité apostolique.

La «Formation des salésiens de Don Bosco» (FSDB ou «Ratio») offre des orientations et des indications pour établir des programmes de formation permanente. Le dicastère correspondant s'en occupera lui aussi et suivra les suggestions du CG23. Pour l'instant, la première chose à faire est d'assurer les conditions qui permettront de mettre en pratique les décisions du CG23.

1. La consistance de la communauté

La première condition est la *consistance de la communauté*.

Il y a une consistance *numérique* au-dessous de laquelle la vie de la communauté ne peut plus être un signe comme l'entendent les Constitutions. L'art. 150 des Règlements généraux fournit un critère pour évaluer la limite en prescrivant que «En règle ordinaire, le nombre des confrères d'une maison ne sera pas inférieur à six». Et l'art. 20 des mêmes Règlements entend le sauvegarder même dans les cas de nécessité, en stipulant que «aucune résidence missionnaire n'aura moins de trois confrères».

Liée à celle du nombre, il y a aussi la consistance *qualitative*.

Elle permet à la communauté de remplir la mission salésienne dans toute sa richesse. La mission, en effet, requiert des services multiples et variés sur le front de l'évangélisation, de l'éducation, de l'animation d'une communauté d'adultes, et d'une présence significative sur le territoire. Tout cela dans un climat de famille qui assure l'unité vitale des différentes prestations et des différentes interventions.

Lorsque le souffle pastoral de la communauté locale se dégrade, la première à en souffrir est la mission qui perd son impact et son identité. La constitution de communautés dotées de forces suffisantes évitera la lassitude prématurée des confrères et l'impression d'être écrasés par des tâches multiples et non désirées. Elle permettra surtout de s'appuyer sur la spiritualité pastorale que le CG23 met au centre de nos préoccupations actuelles.

Il est vrai qu'il peut y avoir des exceptions, pour des motifs personnels ou des nécessités pastorales imprévues. Mais il est également vrai qu'il n'est pas possible de programmer le développement ou la restructuration d'une province en ignorant dans la pratique les critères sanctionnés par les Règlements généraux. C'est à prendre en considération particulièrement lorsque les forces se réduisent et qu'il faut en même temps entreprendre de nouvelles œuvres pour répondre aux besoins des gens ou aux demandes des évêques. La dispersion des confrères devient alors une tentation et un risque qui croient trouver leur justification dans la volonté de collaborer. Au lieu de ne pas penser qu'à étendre les œuvres, il faut, pour ne pas renoncer à la nouvelle activité, chercher la solution dans le choix des priorités.

C'est un devoir qui concerne le provincial et son Conseil. Ils sont responsables de l'expansion et de la configuration de la province. Il leur est donc recommandé de revoir les situations où la consistance de la communauté est au-dessous du minimum convenable et de régler comme il faut le développement des œuvres.

Mais la communauté locale a, elle aussi, sa responsabilité. Il lui revient d'organiser sa vie et ses activités de manière que tous les aspects de notre charisme s'expriment avec équilibre. Elle doit donc mesurer le développement de ses activités à ses possibilités et faire surtout des choix de qualité.

2. Le directeur et son Conseil

La possibilité que la communauté locale devienne un lieu quotidien de croissance religieuse, culturelle et professionnelle est liée à l'exercice de l'autorité, à ses objectifs concrets et à la manière dont elle s'exerce.

L'influence de l'autorité sur la vie d'un groupe est un donné valable en tout secteur de l'agir humain. Pour nous, il se trouve encore confirmé par l'expérience de ces années de rénovation. Il faut remercier, encourager et accompagner ceux qui se montrent disponibles à rendre ce service.

La réponse de la Congrégation à cette constatation est donnée dans le livre *«Le directeur salésien: un ministère pour l'animation et le gouvernement de la communauté locale»* [sa traduction française ne tardera pas trop. N.D.T.].

Le CG23 la reprend et lui donne une application pratique lorsqu'il demande aux provinces de prévoir «des activités particulières de formation pour les directeurs dans le domaine de la direction spirituelle communautaire et personnelle» [n° 223]. L'insistance sur la direction spirituelle n'enlève rien aux autres responsabilités du directeur: «il est le premier responsable de la vie religieuse, des activités apostoliques et de l'administration des biens. Avec la collaboration de son Conseil, il anime et gouverne la communauté...» (Const. 176). Mais la croissance spirituelle de chaque confrère et de la communauté est, pour toutes ces tâches, un point de vue unificateur dont l'urgence est particulièrement ressentie pour les six prochaines années à la lumière de notre volonté d'éduquer les jeunes à la foi.

Il est donc demandé au directeur et à son Conseil de prendre en mains l'animation spirituelle et l'orientation pastorale. Ils doivent soulever des questions sur le signe évangélique donné par la communauté et stimuler la réflexion pour que la conscience de chacun et de la communauté ne s'endorme pas dans l'habitude. Ils doivent suivre le développement de chacune des activités pour en assurer la bonne organisation et pour qu'elles puissent atteindre leurs objectifs pastoraux. Ils ont encore la responsabilité de guider l'éva-

luation annuelle pour découvrir de nouveaux moyens et des manières plus efficaces d'intervenir, et répartir les tâches des salésiens selon le développement de la communauté éducative.

Afin que la formation permanente préconisée par le Chapitre général devienne une réalité dans la communauté locale, il faut repenser le rôle et le fonctionnement du Conseil présidé par le directeur. Il est possible de suivre pour cette réflexion les n° 6.1 et 6.3 du livre «Le directeur salésien» ou le commentaire du chapitre XIII des Constitutions dans «Le Projet de vie des salésiens de Don Bosco». [La traduction française est presque achevée. N.D.T.].

3. La vie de la communauté

Dans l'optique de la «formation permanente», le CG23 met en avant le partage des qualités des confrères par le rôle qu'ils jouent, le travail qu'ils accomplissent, les dons qu'ils ont reçus et les compétences qu'ils ont acquises. La communication sincère et sobre favorise l'approfondissement coresponsable de notre expérience de Dieu, des défis de la culture, et de notre service pastoral. C'est ainsi que chacun peut grandir et la communauté mûrir.

Le genre de vie que nous imposent les nécessités pastorales ne permet pas de disposer de beaucoup de temps pour réfléchir en commun. Il s'agit alors de donner un meilleur rendement aux moments fixés dans notre rythme de vie: les réunions communautaires pour les projets et les évaluations, les rencontres de prières, les moments de communication, les temps d'arrêt et de détente.

L'importance de ces moments avait déjà été soulignée dès le début du mouvement de rénovation qui nous a conduits à la situation actuelle. «Dans nos communautés religieuses, a dit le CGS, les rencontres ont une importance décisive, qu'elles soient périodiques ou provoquées par un événement particulier. Chaque confrère se persuadera que par sa présence active aux rencontres communautaires (prières, échanges, travail, repas, moments de récréation...), il intensifie le climat de fraternité. Par son absentéisme au contrai-

re, il s'appauvrit lui-même, lèse ses frères et court finalement le risque de se couper de la communauté» (CGS n° 488).

Deux choses nous sont demandées à présent. La première: chercher à donner plus de convergence aux thèmes développés dans ces rencontres pour qu'elles ne paraissent pas occasionnelles ni fragmentaires. Il est possible de prendre comme fil conducteur certaines dimensions fondamentales de notre vie pour les confronter avec la Parole de Dieu, ou l'un ou l'autre problème rencontré dans notre ministère d'éducateurs ou de pasteurs.

La deuxième est d'améliorer la qualité de ces moments communautaires. Dans ces rencontres, le niveau d'engagement et de participation des confrères, ainsi que leur volonté et leur capacité de communiquer sont fondamentaux. Sont tout aussi importantes, dans le service de l'animation, les compétences pour favoriser et stimuler la communication. Il s'agit là non d'une simple technique, mais d'un aspect, et non des moins profonds, de la fraternité, de la pauvreté et de la transparence évangélique.

4. Le jour de la communauté (CG23 n° 222)

Le CG23 a voulu ajouter une suggestion: le jour de la communauté. C'est une expérience déjà réalisée dans un certain nombre de provinces et maintenant proposée à toute la Congrégation. C'est un effort pour établir un nouvel équilibre entre les différents impératifs de notre vie. Car la succession de nos engagements ne nous permet pas souvent d'alterner chaque jour le travail et la réflexion, les moments de dispersion et ceux de convivialité. Il faut alors récupérer cette intégration par un rythme hebdomadaire.

La première condition pour réaliser la délibération capitulaire est que chaque communauté locale, avec l'appui de la province, établisse dans sa programmation propre une demi-journée par semaine, ou quelques heures, où les confrères soient libérés d'autres engagements. Il est important que l'idée soit acceptée et qu'on commence par ce qui est possible, même si ce n'est pas grand-chose.

Ce temps hebdomadaire peut être employé à la récollection mensuelle prescrite par l'art. 72 des Règlements, à la réunion communautaire d'évaluation et de refonte de la programmation, à une session d'approfondissement théologique, spirituel, pastoral ou culturel, à une détente communautaire.

Mais il faut surtout assurer l'esprit et l'essentiel de cette journée. Elle doit se vivre comme une occasion d'échanger et de mettre en commun, de se rencontrer et de récupérer la dimension fraternelle. Le but est d'avoir un regard évangélique sur les événements personnels et sociaux, d'éclairer notre action d'une réflexion qui s'enrichit de motivations et de points de vue nouveaux.

La suggestion de la «journée de la communauté» s'inspire d'indications fondamentales de notre Règle de vie. L'art. 43 des Règlements généraux dit en effet: «La communauté assurera une répartition équilibrée des tâches, des moments de repos et de silence, et une détente communautaire convenable».

5. Une proposition pour les six prochaines années

Le CG23 a manifesté une très grande sensibilité au réel. Il a eu le souci que les délibérations puissent prendre place dans la vie, et inspirer un style évangélique simple et transparent. Dans quelques années, après une période d'efforts, il nous faudra évaluer la première d'entre elles (n° 221): «Au cours des six prochaines années, la Congrégation aura pour tâche prioritaire la formation et la qualification continue des confrères. Elle prendra un soin particulier de l'intériorité apostolique, qui est à la fois charité pastorale et capacité pédagogique».

2.2 LE MISSEL PROPRE DE LA FAMILLE SALESIENNE

Le Père Joseph NICOLUSSI
conseiller général pour la formation

Je suis heureux de vous annoncer que l'édition officielle du «Missel propre de la Famille salésienne» est à présent chose faite.¹ Sous peu sortira l'édition latine et ensuite les différentes traductions. Je saisis l'occasion pour vous faire trois brèves considérations:

1. Vous présenter le document: ses principales nouveautés, son contenu, en reprenant presque à la lettre le texte du décret de promulgation et quelques parties de l'introduction.
2. Souligner comment il peut être utile à la rénovation de notre identité charismatique, adaptée dans l'optique du CG23 et de notre sainteté.
3. Vous inviter à en prendre connaissance et à l'étudier pour lui donner la place qui lui revient dans votre vie personnelle et communautaire comme une contribution efficace à notre formation permanente.

¹ – *Messale Proprio della Famiglia Salesiana. Orazionale*. Edizione Ufficiale - Società di San Francesco di Sales - Roma 1990. 259 pages.

– *Messale Proprio della Famiglia Salesiana. Lezionario*. Edizione Ufficiale - Società di San Francesco di Sales - Roma 1990. 221 pages.

– Rappelons encore la publication du *Rituale della Professione Religiosa*. Edizione Ufficiale - Società di San Francesco di Sales - Roma 1989. 191 pages. (Les éditions anglaise et espagnole de ce Rituel sont déjà sorties).

1. Principales nouveautés et contenu du Missel

Le développement du calendrier salésien par l'adjonction de nouvelles mémoires et une meilleure place donnée à d'autres a requis une *révision complète* du «Propre» salésien pour que son contenu et sa forme corresponde aux impératifs du renouveau conciliaire dans la Famille salésienne.

Ce texte, promulgué par le Recteur majeur le 31 janvier 1990, présente *quelques nouveautés* importantes par rapport à l'édition précédente des «Messe propre della Società di San Francesco di Sales» de 1974:

- le titre tout d'abord, «Messale Proprio della Famiglia Salesiana», indique que ses destinataires sont plus nombreux et plus variés, et souligne ainsi notre réalité ecclésiale.
- La subdivision en deux volumes, l'Eucologe et le Lectionnaire, n'a pas seulement un but pratique, mais renvoie à la présence du Christ dans la Parole et dans le Pain de vie.
- Les formulaires complets présentent un grand choix de textes eucologiques et de lectures bibliques.
- L'appendice est abondant.

Voyons à présent systématiquement la structure et le contenu des deux volumes et commençons par L'EUCOLOGE. Il s'ouvre par les décrets de promulgation du Recteur majeur et d'approbation par la Congrégation pour le Culte divin et la discipline des Sacrements. Il comporte six parties.

Première partie: PRELIMINAIRES.

Une riche introduction de quinze pages présente successivement les points suivants:

- la sainteté dans l'histoire du salut,
- le culte des saints dans l'Eglise,
- le calendrier propre de la Famille salésienne,
- les différents éléments de la Messe,
- la «communion des saints».

Ces pages méritent d'être lues attentivement et en partie méditées. Elles aident à vivre la célébration, éduquent au sens liturgique et suggèrent une mise en valeur intelligente des textes.

L'introduction est suivie du calendrier salésien.

Seconde partie: LES PRIERES.

C'est la partie centrale du volume. Elle donne, selon l'ordre du calendrier, les *formulaires* complets des messes de *Marie Auxiliatrice* «Patrone principale de l'Institut des Filles de Marie Auxiliatrice et de la Famille salésienne», et des *six saints*: François de Sales «évêque et docteur de l'Eglise, titulaire et patron de la Famille salésienne», appelé par les Constitutions «pasteur plein de zèle et docteur de la charité» (Const. 9); Jean Bosco, «père et maître de la jeunesse», Fondateur de la Société de saint François de Sales, de l'Institut des Filles de Marie Auxiliatrice et des Coopérateurs salésiens; Dominique Savio «adolescent», que les Constitutions nous désignent comme «signe des merveilles de la grâce chez les adolescents» (Const. 9); Marie-Dominique Mazzarello «Vierge Cofondatrice de l'Institut des Filles de Marie Auxiliatrice»; Léonard Murialdo et Joseph Cafasso «prêtres». Elle donne aussi les formulaires des *sept bienheureux*: l'«adolescente» Laure Vicuña, les «premiers martyrs salésiens» Louis Versiglia et Calixte Caravario, les «prêtres» Louis Orione, Louis Guanella, Michel Rua et Philippe Rinaldi, «Fondateur de l'Institut séculier des Volontaires de Don Bosco», ainsi que ceux de la messe de la commémoration des confrères salésiens défunts et de l'anniversaire de la dédicace de l'église propre.

Les *formulaires* de la messe sont *complets*. Les messes des bienheureux qui n'ont en propre que la collecte sont complétées par des textes tirés des Communs du Missel romain. Chaque formulaire s'ouvre par une fiche *hagiographique et liturgique*. Elle présente d'abord les coordonnées de l'époque, des lieux, de la formation humaine et chrétienne; puis elle trace une synthèse des thèmes qui se retrouvent dans les textes eucologiques et font ressortir les caractéristiques essentielles de la sainteté de chacun d'eux. La fiche pourra servir à préparer les monitions et l'homélie, à adap-

ter la prière universelle et à orienter le choix des chants.

Nombreux sont les *textes eucologiques* repris dans le patrimoine du Missel romain, nouveaux ou rénovés. Avec les textes des lectures bibliques, des antiennes de l'entrée et de la communion, ils offrent une typologie de la sainteté salésienne telle qu'elle ressort de chaque profil. Cette richesse se retrouve surtout dans les collectes et les nouveaux embolismes des préfaces.

La *collecte* se réfère directement au saint ou au bienheureux dont se célèbre la fête; elle met en lumière son caractère propre ainsi que les caractéristiques de son activité apostolique. Parfois, la présence d'une *seconde collecte* «pour la communauté religieuse» permet d'adapter davantage la célébration à l'assemblée, compte tenu de son cheminement de foi et de sa vocation.

Les *prières sur les offrandes et après la communion* se rapportent directement au mytère eucharistique, mais elles contiennent des références brèves et opportunes à l'expérience spirituelle du saint ou du bienheureux. Les *préfaces* aussi, en particulier celles des solennités et des fêtes, résument en de courtes phrases les merveilles opérées par l'Esprit-Saint en nos frères et, par eux, nous poussent à rendre grâces et à glorifier le Père.

En certaines circonstances, une *bénédiction solennelle* enrichit et complète le cadre thématique de la célébration.

Troisième partie: RITE DE LA MESSE.

Elle reporte le rite complet avec le texte des quatre premières prières eucharistiques.

Quatrième partie: APPENDICES.

Elle contient trois prières eucharistiques pour la messe des enfants; des messes pour quelques circonstances de la mission salésienne (pour l'année catéchistique, pour l'année scolaire, pour les rencontres de vocations, pour les rencontres d'animateurs et de catéchistes, pour les recollections et les exercices spirituels avec les jeunes) et la messe votive de Marie Auxiliatrice.

Cinquième partie: MELODIES POUR LE RITE DE LA MESSE.

Ces 31 pages contiennent le texte et les mélodies du Missel romain pour les différents rites de la célébration selon chaque formulaire.

Sixième partie: PRIERE UNIVERSELLE.

La *prière universelle* ou prière des fidèles est un élément de la célébration qui permet une participation pleine et consciente. L'Eucologe et le Lectionnaire proposent pour chaque célébration un ou deux formulaires complets qui peuvent faciliter et stimuler la réponse de l'assemblée.

LE LECTIONNAIRE

Pour qu'il soit complet et pratique, le Lectionnaire, tout comme l'Eucologe, contient les décrets, les préliminaires et la prière universelle. Mais la partie centrale comporte, comme c'est naturel, 140 pages qui proposent pour chacune des célébrations, qui se suivent selon l'ordre du calendrier, un *choix de lectures bibliques adaptées*, avec leurs psaumes responsoriaux et les acclamations de l'Evangile. Cette abondance et cette variété soulignent l'importance de la Parole de Dieu dans la célébration, et permettent de faire ressortir certains aspects de la spiritualité ou de l'activité du saint et de mieux s'adapter à l'assemblée.

Les dernières pages du Lectionnaire contiennent les tables des lectures, des psaumes, des cantiques et la table générale des matières.

2. Une occasion de renouvellement

Ce nouveau livre liturgique de la Famille salésienne constitue un fait dont la signification déborde le simple point de vue éditorial et rituel. Il nous *invite* à réfléchir sur certains aspects de notre iden-

tité charismatique et de notre mission, et à en faire une *évaluation*. Il vaut la peine de signaler rapidement ici quelques pistes possibles.

2.1 *Expression et célébration de l'identité de notre charisme*

«Le nouveau Missel, écrit le Recteur majeur dans le décret de promulgation, se présente comme un moyen de célébrer dignement les richesses du charisme ecclésial que nous avons reçu; de mieux vivre l'Évangile, avec Don Bosco, parmi les jeunes et le peuple; de suivre les traces des "modèles" (miroir de sainteté particulière qui renvoie au Père, qui est vraiment saint). C'est donc un instrument qui, dans la célébration du mémorial de la Pâque du Christ, aide à faire mémoire de la sainteté de notre Famille ["Si la racine est sainte, les branches le sont aussi" (Rm 11, 16)] et à en prolonger l'engagement dans la liturgie de la vie».

Le Missel propre de la Famille salésienne est en quelque sorte *l'expression liturgique de notre identité*: du «style particulier de sanctification» (*Mutuae relationes*, 11) qui fait partie du caractère propre de notre charisme, «de cette sainteté qui se concrétise dans la mission salésienne» (Const. 25). Nous célébrons ainsi la forme salésienne de notre participation à la Pâque de Jésus-Christ, apôtre du Père, forme qui révèle toute sa signification dans la consécration apostolique de nos saints.

Les *textes bibliques* ont été choisis avec la sensibilité qui, dans la lecture de l'Évangile et de toute l'Écriture, nous rend plus attentifs à certains traits du visage de Notre Seigneur et à certaines manifestations de la paternité de Dieu et de la présence active de l'Esprit. Ils nous mettent en face de la vie évangélique qui caractérise notre consécration (cf. Const 24). Ce sont des textes qui peuvent faire l'objet d'une «lectio divina» salésienne. C'est à eux tout d'abord que peut s'appliquer le texte des Constitutions à propos de la Parole de Dieu écoutée avec foi: elle «est pour nous source de vie spirituelle, aliment pour la prière, lumière pour connaître la volonté de Dieu dans les événements et force pour vivre notre vocation dans la fidélité» (Const. 87).

2.2 Dans la perspective du CG23

Un parallèle avec la *réflexion* et les *orientations du CG23* nous permet de découvrir et de souligner quelques points de l'apport salésien du Missel.

Dans l'optique de la nouvelle évangélisation, et plus particulièrement de l'éducation des jeunes à la foi, le Chapitre général a souligné entre autres plusieurs points:

- l'importance du cheminement de la foi vécu et proposé d'une manière pédagogique avec une sensibilité apostolique et éducative,
- l'originalité du projet de vie chrétienne caractérisé par la spiritualité salésienne,
- la nécessité, pour qui veut assumer en salésien le défi de la nouvelle évangélisation des jeunes, de l'intériorité apostolique qui est à la fois une charité pastorale et un savoir-faire pédagogique.

Les frères et les sœurs dont nous faisons mémoire dans la liturgie, différents par l'âge, la vocation personnelle et la forme de participation à notre mission particulière, nous offrent l'*expérience* d'un cheminement de foi porté chez eux à une maturité «héroïque», ainsi que le témoignage d'éducateurs et d'évangélisateurs qui ont su proposer et partager l'expérience d'Emmaüs (cf. CG23 n° 93). Ils font resplendir les traits caractéristiques de la spiritualité salésienne que le CG23 nous a proposée pour les jeunes, et dont Dominique Savio et Laure Vicuña sont l'expression particulière officiellement reconnue par l'Eglise.

Il nous est possible de saisir dans la vie et l'action quotidiennes de ces «modèles» salésiens la place centrale de «l'intériorité apostolique, qui est à la fois charité pastorale et capacité pédagogique», que la Chapitre nous a laissée comme «tâche prioritaire» (cf. CG23 n° 221).

Les textes du Missel nous parlent donc le langage du témoignage qui est le seul capable de convaincre les jeunes de parcourir un cheminement de foi (cf. CG23 n° 219).

2.3 *Cultiver et répandre d'autres formes de célébration de la sainteté salésienne*

Le Missel nous invite à vivre et à cultiver certaines *attitudes salésiennes* indiquées dans les Constitutions et les Règlements, et à évaluer leur impact dans notre expérience personnelle, la vie de notre communauté et notre action d'éducateurs pasteurs. Revoyons-en quelques unes.

Nous avons une dévotion filiale et forte envers *Marie*, notre modèle (Const. 92) et notre patronne principale (Const. 9), présente parmi nous en particulier comme Mère de l'Eglise et Auxiliatrice des chrétiens (Const. 8), et nous célébrons ses fêtes pour nous inciter à l'imiter avec plus de conviction personnelle (Const. 92).

Comme salésiens, nous avons des signes de notre commune dévotion mariale: le chapelet, la commémoration mensuelle, la prière quotidienne qui conclut la méditation et le recours fréquent à la bénédiction de Marie Auxiliatrice (Règ. 74).

La Vierge Marie est une présence maternelle sur le chemin que nous parcourons comme éducateurs des jeunes à la foi et avec les jeunes; nous la faisons connaître et aimer (Const. 34; CG23 n° 121, 157, 177). Nous nous faisons un devoir de propager avec zèle la dévotion à Marie Auxiliatrice et d'en promouvoir l'Association (Règ. 74).

En faisant mémoire de «*nos saints*», nous nous sentons en communion avec nos frères du Royaume des cieux et en attente de leur aide (Const. 9). Les témoins de cette sainteté qui se concrétise dans la mission salésienne, et en particulier ceux qui ont vécu en plénitude le projet évangélique des Constitutions, nous aident et nous entraînent sur le chemin de la sanctification (Const. 25), et nous stimulent à poursuivre notre mission avec fidélité (Const. 94).

Il est clair que ces indications sont à élargir et à approfondir, mais elles nous appellent à faire une évaluation de notre expérience spirituelle et de notre pédagogie particulièrement attentive à la sensibilité des jeunes et du peuple. On sait qu'après une sorte d'éclipse qui a suivi immédiatement le Concile, le culte des saints revient à l'actualité. L'intérêt croissant des spécialistes pour l'hagiographie chrétienne en témoigne. Mais le sentiment de la religiosité et de la

piété populaires l'exige aussi, car il fait voir entre autres comment, devant les dangers et les campagnes de déchristianisation, la Vierge et les saints sont regardés comme des médiateurs pour l'identité chrétienne et l'appartenance à l'Eglise. Sur ce point également, l'exemple de Don Bosco pasteur et pédagogue est décisif pour nous: il a éprouvé la fascination de la Sainte Vierge et des saints et l'a transmise à ses jeunes.

3. Connaître et valoriser le Missel salésien

Le nouveau Missel de la Famille salésienne nous est déjà parvenu ou nous parviendra bientôt. C'est une petite pièce qui doit contribuer à nous former et nous qualifier, comme il nous est demandé au cours de cette période (cf. CG23 n° 221).

Il ne faut pas le recevoir comme un livre à ranger immédiatement à la sacristie et à consulter à la hâte juste avant la célébration. Cherchons à le *connaître*, à en apprécier la valeur, pour tirer profit de sa variété et de ses richesses. Préparons les célébrations avec soin, pour leur donner de la qualité et les faire sortir de l'improvisation, de la monotonie et de la routine.²

Les *textes* du Missel *peuvent aussi servir* à la méditation personnelle, à la prière communautaire, à des partages de la Parole («lectio divina»), à la préparation de célébrations, ou encore fournir des textes de référence pour les journées de récollection et les exercices spirituels.

Ils pourront encore intervenir dans une présentation de la spiri-

² – Pour l'approfondissement de ces points en communauté, les directives données par le dicastère pour la formation au cours de ces dernières années peuvent être utiles:

P. PAUL NATALI, *Nos célébrations. Renouveau liturgique, créativité et normes*, ACG n° 321, p. 46-57;

P. PAUL NATALI, *Introduction à la lecture de la lettre apostolique «Vicesimus quintus annus»*, ACG n° 330, p. 59-65.

tualité salésienne, dans l'étude de la théologie de la spiritualité liturgique et de la théologie de la vie religieuse, et dans la réflexion personnelle.

Une *présentation à la communauté avec un dialogue* au cours d'une des rencontres de formation suggérées par le CG23 (cf. n° 222) peut aider à connaître ce livre liturgique et permettre une réflexion sur les aspects mentionnés plus haut et d'autres encore. C'est une tâche d'animation confiée en premier lieu à la responsabilité du directeur, qui peut y trouver une excellente occasion de «direction spirituelle de sa communauté» (CG23 n° 223).

Je termine par un mot de remerciement à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont collaboré avec intelligence et abnégation à la préparation de notre Missel, et nous espérons qu'ils ne tarderont pas à terminer le *Propre salésien de la Liturgie des heures*, dont la préparation est en bonne voie.

Je souhaite que ce livre nous aide tous à garder la fidélité, et que la célébration liturgique de la vie de nos frères nous pousse à faire de toute notre vie un «culte spirituel» (Rm 12, 1) et un témoignage qui évangélise (cf. CG23 n° 219).

2.3 SOLIDAIRES AVEC DON BOSCO A L'EST

Père Omer PARON
économiste général

«*Solidarité fraternelle*»: Une nouvelle expression pour dire des choses vécues depuis toujours. Dans la Congrégation, par exemple, même si la façon était différente et si tout tombait du ciel. Entre les premières maisons salésiennes – Valdocco, Mirabello, Lanzo, Alasio... – il y avait sans cesse échange d'hommes et de moyens.

Comme pour beaucoup d'autres choses, Vatican II a souligné une nouvelle manière d'exercer la «solidarité» dans les Instituts religieux. Le n° 13 du décret «*Perfectae caritatis*» demande qu'en particulier chez eux, les provinces et les maisons partagent les unes avec les autres leurs biens matériels, les plus aisées secourant les plus démunies.

On a de la sorte continué à s'aider réciproquement, sans qu'il soit bien nécessaire de le répéter, et la «solidarité» est devenue une pensée ordinaire, une pensée de tous les jours. Quand on travaille, mange, prie, et surtout quand on établit le budget des dépenses, on n'oublie pas ses frères.

Le CG22 a voulu inscrire dans les Constitutions une certaine forme de «solidarité» en quelque sorte *extraordinaire*, réservée par conséquent à des circonstances particulières, à laquelle pourvoit le Provincial et son Conseil à la demande du Recteur majeur. Cette solidarité extraordinaire, nous l'avons expérimentée avec satisfaction au cours du Centenaire de 1988. Il a suffi d'un geste et tous les fils ont répondu immédiatement au Père pour l'honorer.

Nous avons à présent un autre motif de nous serrer les coudes: le Recteur majeur et le Conseil général l'ont souligné au cours de la

dernière session plénière. La Congrégation, en effet, est en train de déployer *un nouveau front missionnaire en Europe de l'Est*.

Nous connaissons les derniers événements historiques, auxquels nos confrères ont été mêlés eux aussi. On parle d'une nouvelle «maison commune» à bâtir, et chacun cherche à s'en emparer d'une tranche pour la colorer de son idéal et de ses principes. Nous ne pouvons pas rester étrangers à cette reconstruction, car nous estimons que la «couleur» salésienne est nécessaire. Il faut remettre sur pied l'activité de la Congrégation mortifiée pendant quarante ans. Il faut même l'étendre et conquérir de nouvelles positions dans ce monde qui s'ouvre et encourage de nouvelles expansions.

Voilà pourquoi le Recteur majeur et son Conseil ouvrent la porte de la «solidarité» en faveur de l'Est et invitent toutes les communautés provinciales à l'entraide (*«solidaires avec Don Bosco à l'Est»*). Tandis que se préparent des plans missionnaires et que se met en route la recherche du personnel, nous commençons par demander les choses les plus simples et à la portée de tous, telles que l'aide matérielle pour les premières interventions nécessaires à la reprise des résidences communautaires et de quelques œuvres qui nous ont été rendues dans des conditions faciles à imaginer après des années de semi-abandon et de négligence.

A ce sujet a été établi à l'économat général un dépôt d'argent appelé «*FONDO DON BOSCO EST*» géré personnellement par le Recteur majeur. C'est une course contre la montre, car il est important de se hâter pour que les jeunes de l'Est puissent rencontrer le Christ également avec l'aide des fils de Don Bosco.

En sollicitant cette forme de «solidarité», nous ne voulons porter aucun préjudice aux autres formes qui ont toujours cohabité dans la Congrégation et qu'il ne nous est pas possible de citer ici, précisément parce que la main droite ignore ce que fait la main gauche.

Pour qu'elle ne tombe pas en désuétude, nous tenons cependant à rappeler la «solidarité» qui provient du sacrifice personnel des confrères, encouragés par l'esprit communautaire, dans le but surtout de soulager la vie d'autres communautés qui en ont un plus grand besoin.

Nous connaissons l'origine de cette «solidarité». A la suite de l'appel de Vatican II, le Père Ricceri, dans sa lettre sur la pauvreté, (ACG n° 253), invitait à la solidarité concrète entre les maisons de la même province, entre les différentes provinces, entre les provinces et la direction générale. Cet appel «concret» avait déjà été lancé au Congrès des provinciaux d'Amérique latine en mai 1968. Il ne se limitait d'ailleurs pas aux seuls biens matériels, mais s'étendait aussi à d'autres formes d'aide, en particulier en personnel. La lettre du Père Ricceri eut une suite dans les ACS n° 256, où il précisa que «Les fruits de cette solidarité doivent provenir et de chacun de nous et de nos communautés» [p. 5]. En pratique, «d'une pauvreté vécue plus généreusement, d'administration plus circonspecte et plus soignée, de gestion plus intelligente et plus sage et – pourquoi pas? – de certains renoncements à des choses superflues et peut-être inopportunes» [p. 6].

Le sujet trouve un tel écho dans la Congrégation, qu'il revient par après dans plusieurs numéros des Actes du Conseil général pour préciser et compléter la pensée. Pas de «diversités» entre les confrères d'une même famille, recommandent-ils. Il ne s'agit pas de nivellement ni d'uniformité stricte. «Pourtant, tout en admettant des diversités liées à des situations géographiques, sociales, ethniques, ou provenant du tempérament, de la santé, de situations particulières, il y a toujours une limite à cette diversité!» (ACS n° 258, p 12).

Et encore: «La pratique de la solidarité, avec ses diverses applications, ne peut être une initiative passagère, mais doit devenir permanente et stable, comme la pratique de la charité fraternelle, dont la solidarité n'est qu'un aspect» (ACS n° 259. p. 3).

Dans le n° 260, après avoir dit que la charité est l'habit de tous les jours, le Père Ricceri suggérait: «Le Carême et l'Avent sont des occasions annuelles tout à fait adaptées pour stimuler et renouveler cette charité fraternelle» [p. 4].

C'est ainsi qu'est née la campagne de «solidarité fraternelle». Les Actes du Conseil publieront les offrandes et leurs destinataires.

Revenons à l'Est. Un confrère m'a fait cette confidence: «Nous avons enduré la persécution et toutes sortes de souffrances physi-

ques et morales. Et pourtant lorsque nous parlions à deux ou à trois de la Congrégation, nous nous sentions protégés parce que nous savions que nous n'étions pas seuls».

Aujourd'hui plus encore qu'hier, et nous en sommes tous conscients!

3. DISPOSITIONS ET NORMES

3.1 ROLE SPECIAL DE COORDINATION POUR LE PROJET AFRIQUE

Au cours de la session plénière de septembre-décembre 1990, le Conseil général a étudié avec soin la délibération par laquelle le CG23 confiait au Recteur majeur avec son Conseil un rôle spécial de coordination pour le projet Afrique. A la conclusion de sa réflexion, le Recteur majeur avec son Conseil a approuvé les dispositions, qui sont rapportées ci-dessous, fixant le Conseiller chargé de la coordination et les domaines à coordonner.

Voici le texte approuvé:

1. Délibération du CG23 (cf. CG23, n° 310)

«Le CG23 confie au Recteur majeur avec son Conseil le soin d'exercer, dans les formes jugées les plus adaptées, un rôle spécial de coordination, dans le but d'aider les confrères travaillant en Afrique à prendre vraiment conscience de la culture africaine, de manière à orienter d'une manière efficace la croissance des présences salésiennes, l'activité pastorale et en particulier le processus de formation».

2. Pour la réalisation de cette délibération, le Recteur majeur avec son Conseil établit ce qui suit:

- 2.1 Le rôle spécial de coordination sera exercé par le *conseiller pour les missions salésiennes*.
- 2.2 Le but de la coordination est surtout de *faire croître la conscience de la culture africaine* dans les présences salésiennes en Afrique.

2.3 Les *domaines* spécifiques à coordonner seront les suivants:

2.3.1 *La croissance et le renforcement des présences* du projet Afrique par:

- la consultation préalable en vue de la fondation de nouvelles présences;
- l'établissement du projet de ces présences, en accord avec les provinciaux et les régionaux;
- l'accompagnement dans la phase d'exécution;
- la coordination pour préparer de nouvelles circonscriptions éventuelles.

2.3.2 *La pastorale missionnaire:*

Le conseiller pour les missions aura la charge d'orienter et de coordonner l'activité missionnaire en Afrique, en accord avec le conseiller pour la pastorale des jeunes et avec les conseillers régionaux concernés.

2.3.3 *Le processus de la formation:*

Il reviendra au conseiller pour les missions de coordonner la création et la localisation des structures pour la formation en Afrique (avec une logique d'ensemble et une répartition des structures selon les langues), en accord avec le conseiller pour la formation salésienne.

4. ACTIVITÉS DU CONSEIL GÉNÉRAL

4.1 Chronique du Recteur majeur

Au cours de ces derniers mois, le plus gros travail du Recteur majeur est la session plénière du Conseil général. Mais il a aussi d'autres activités importantes pour son rôle d'animateur et de centre d'unité de la Congrégation et de la Famille salésienne.

En particulier, le 19 septembre, il participe à l'ouverture du CG XIX des Filles de Marie Auxiliatrice dans leur maison générale de Rome. Il prend part à d'autres moments importants du même Chapitre, ainsi qu'à l'Eucharistie de clôture, avec le Conseil général salésien, le soir du 16 novembre.

Les 29 et 30 septembre, il se rend à Tarazona, en Espagne, pour assister à la consécration épiscopale du Père Michel Asurmendi, jusqu'alors provincial de Valence.

Le 27 octobre, il est à Naples: à l'invitation du Card. Michel Giordano, il présente aux travailleurs pastoraux de l'archidiocèse, qui se prépare à recevoir la visite de Jean-Paul II, une réflexion sur le ministère du Pape.

L'Espagne l'accueille une nouvelle fois en novembre (du 1 au 4)

pour participer à la neuvième rencontre internationale des paroisses salésiennes. En novembre toujours, les 10 et 11, il se rend à Macerata à l'occasion des célébrations du centenaire de la présence salésienne dans cette ville. Le 17, il est à Sesto San Giovanni, pour une rencontre d'enseignants salésiens et laïques, où il développe le thème: «Culture et foi: rapport réciproque entre la nouvelle éducation et la nouvelle évangélisation». Il passe ensuite à Sondrio, le 18 novembre, pour une commémoration du bienheureux Philippe Rinaldi.

Avec la clôture de la session plénière, le 9 décembre, il part à Monteortone (Padoue) pour commencer les exercices spirituels avec les membres du Conseil général. A leur conclusion, le 15, il se rend, le matin, à Venise-Mestre pour inaugurer la nouvelle œuvre de l'Institut Saint-Marc, et l'après-midi à Padoue, à l'Institut Don Bosco des Filles de Marie Auxiliatrice, pour recevoir l'hommage de la Famille salésienne, à l'occasion de la fête annuelle que les provinces organisent traditionnellement pour le successeur de Don Bosco. Ces journées de rencontre et de fête, dans les deux provinces de Venise Est et Ouest, se

clôturent le 16, par la rencontre des jeunes du mouvement des jeunesses salésiennes à Mogliano Veneto.

Cette année, le Recteur majeur a anticipé au 22 décembre le «mot du soir de l'étrenne» aux FMA. Après Noël, le 28 décembre, il est parti pour Nairobi, avec un programme de trois jours au Kenya, suivis d'une prédication d'exercices spirituels à Madagascar, aux confrères salésiens et aux FMA des différents centres de mission de la grande île.

4.2 Chronique du Conseil général

Le Conseil général s'est retrouvé pour la seconde «session plénière» de ce mandat de six ans, dans la maison générale, le 18 septembre 1990. Les conseillers revenaient d'une première tournée dans diverses provinces de la Congrégation entreprise immédiatement après la session de mai, pour visiter les confrères et les communautés et transmettre les premières indications du CG23.

Convoquée pour septembre, la session s'est prolongée jusqu'à la mi-décembre avec des séances régulières et actives. L'ordre du jour très étoffé comportait, en plus des affaires ordinaires, une réflexion particulière sur les orientations du CG23 en vue des engagements du mandat.

Voici un bref panorama des points principaux qui ont été traités au cours de la session.

1. – *Nomination de provinciaux.* En plus des nombreux dossiers à traiter pour les différentes provinces (nomination de conseillers provinciaux et nomination de directeurs, ouverture et érection canonique de maisons, autorisations de caractère économique, dossiers concernant des confrères etc.), le Conseil général a consacré beaucoup d'heures de cette session au discernement pour la nomination d'un bon nombre de provinciaux.

A partir de l'examen approfondi des consultations provinciales et de l'analyse de chaque situation, grâce au dialogue, à la réflexion et à la prière, le Recteur majeur et son Conseil ont désigné 13 provinciaux et un supérieur de quasi-province. Voici les noms par ordre alphabétique: Barón Marcos pour la province de Medellín (Colombie), Baruffi Helvécio pour la province de Pôrto Alegre (Brésil), Bihlmayer Herbert pour la province de Munich (Allemagne), Buccolini Alejandro pour la province de Rosario (Argentine), Carrara Alfredo pour la province de Belo Horizonte (Brésil), Cuvelier Marc pour la quasi-province de Corée, Havasi Józseph pour la province de Hongrie, Hipperdinger Rubén pour la province de Bahía Blanca (Argentine), Linares Muñoz Juan pour la province des Antilles, Mali-

nowski Zbigniew pour la province de Varsovie (Pologne), Mizobe Francisco Osamu pour la province du Japon, Myladoor Thomas pour la province de Bangalore (Inde), Polackal Thomas pour la province de Calcutta (Inde), Videla Alfredo pour la province du Chili.

(Le n° 5.1 de ces ACG fournit quelques données sur chacun d'eux).

2. – *Rapports des conseillers et relevé de quelques urgences.* Comme mentionné ci-dessus, les conseillers revenaient de leurs premières visites aux provinces au début de ce nouveau mandat. Ils ont donc fait relation au Conseil, dans des rapports d'information, des itinéraires parcourus, des impressions recueillies et surtout des problèmes rencontrés dans les différents aspects de la vocation et de la mission salésiennes. Cela a permis au Conseil de relever quelques urgences pour y revenir ensuite dans la programmation.

3. – *Objectifs de ces six années.* Le point central de l'ordre du jour de la session était certainement de réfléchir sur les orientations du CG23 en vue de fixer quelques *lignes de programmation* pour les six ans.

Le Conseil a, par conséquent, consacré de nombreuses séances à l'approfondissement des délibérations contenues dans la troisième partie des documents capitulaires (en particulier les numéros 219-

260), compte tenu surtout de ce que le CG23 demande du Recteur majeur et de son Conseil. Dans leur discernement, ils ont cherché les moyens d'aider les provinces et les communautés locales à mettre en œuvre les tâches que le Chapitre général leur a assignées en priorité pour la mission d'«éduquer les jeunes à la foi».

Pour conclure la réflexion, le Conseil général a pu fixer les «*objectifs de ces six années*», autrement dit les axes prioritaires dans l'animation que le Conseil entend offrir aux communautés provinciales et locales.

A partir du choix fondamental de *renouveler chez les confrères et dans les communautés la capacité d'éduquer les jeunes à la foi* à la lumière de la nouvelle évangélisation, les objectifs se présentent comme suit:

- 1° Assurer la formation et la qualification continue des confrères dans la communauté locale et provinciale.
- 2° Privilégier et qualifier dans le travail pastoral l'éducation des jeunes à la foi.
- 3° Mobiliser, coresponsabiliser et former les laïcs dans la communauté éducative, dans la famille salésienne et sur le territoire.
- 4° Veiller particulièrement à proposer la vocation aux jeunes gens, à les orienter et à les accompagner.

4. – *Rôle particulier de coordination pour l'Afrique.* Une des orientations du CG23, qui implique directement le Recteur majeur avec son Conseil, concerne la *coordination particulière* du projet Afrique, que le Chapitre général a souhaitée pour un meilleur développement de celui-ci (cf. CG23 n° 310).

Le Conseil général a approfondi les indications du CG23 pour aboutir à la décision de confier au conseiller pour les missions la tâche de diriger cette coordination, et déterminer les domaines où elle s'exercera.

Le n° 3.1 de ces ACG reporte le texte de conclusion rédigé par le Conseil.

5. – *Programmation des dicastères et des régionaux.* Après avoir fixé les objectifs généraux, le Conseil général a voulu examiner la programmation des six prochaines années avec un regard plus précis sur chacun des secteurs d'animation établis par les Constitutions et confiés aux différents conseillers.

C'est pourquoi le vicaire du Recteur majeur, les conseillers de chaque dicastère (formation, pastorale des jeunes, missions, Famille salésienne et communication sociale, économat), ainsi que le secrétaire général, ont présenté les lignes de programmation de leur secteur, en rapport avec le rôle que leur assignent les Constitutions et les impératifs particuliers qui leur vien-

nent du Chapitre général.

Les relations des conseillers et la réflexion, très large et très précise, ont fait apparaître les axes prioritaires à suivre dans les différents secteurs, ainsi que les problèmes qu'il faudra examiner plus tard. Le large échange de vues et toutes les propositions ont fourni une liste de «thèmes de réflexion», parmi lesquels le Recteur majeur indiquera ceux sur lesquels il faudra s'arrêter spécialement.

6. – *Quelques axes pour un «projet laïcs».* Parmi les thèmes particuliers qui sont apparus au cours de la session, le Recteur majeur a voulu qu'on commence immédiatement le «projet laïcs», indiqué au n° 238 du CG23. Dans ce but, une petite commission de membres du Conseil a élaboré et soumis au Conseil une première ébauche intitulée «*Éléments et axes pour un projet laïcs*». Selon la décision prise par le Conseil, il s'agit de quelques notes pour une contribution plus systématique, destinée d'abord aux conseillers, dont les réactions et les suggestions permettront par après une élaboration plus complète.

A ces thèmes principaux, qui ont fortement occupé le Conseil, s'en sont ajoutés d'autres, plus particuliers, concernant les provinces et les communautés.

La session a connu des moments de fraternité et de prière, ain-

si que des rencontres spéciales. Parmi ces dernières, il faut épinglez les trois réunions de directeurs des communautés d'Italie et du Moyen-Orient (réparties par groupes de provinces), auxquels le Recteur majeur et les conseillers ont présenté des réflexions sur le CG23, et la rencontre des nouveaux provinciaux, élus en mai dernier, qui s'est déroulée du 26 novembre au 4 décembre.

La session s'est clôturée par les exercices spirituels, dirigés par S. Exc. Mons. Vittorio Piola, évêque émérite de Biella, à la maison «Maman Marguerite», dépendant de la communauté salésienne «Saint-Marc» à Monteortone (Padoue).

Les exercices spirituels ont été suivis de la fête du Recteur majeur, préparée et animée par les deux provinces salésiennes «Saint-Marc»

et «Saint-Zénon» du Triveneto [Région de Trieste et de Venise], avec les deux provinces des Filles de Marie Auxiliatrice. Dans le cadre de la fête a eu lieu l'inauguration du nouvel Institut Saint-Marc à Venise-Mestre, en présence du Card. Marco Cè, patriarche de Venise, de différentes autorités civiles, de nombreux jeunes gens et amis de l'œuvre salésienne. Des moments importants ont ensuite été la rencontre de la Famille salésienne, à l'Institut «Don Bosco» des Filles de Marie Auxiliatrice à Padoue, l'après-midi du samedi 15 décembre, et le rassemblement du mouvement salésien des jeunes, le dimanche matin, à l'Institut Astori de Mogliano Veneto, au cours duquel trois jeunes salésiens ont émis leur profession perpétuelle.

5.1 Nouveaux provinciaux

Voici quelques données sur les provinciaux nommés par le Recteur majeur avec son Conseil au cours de la session plénière de septembre-décembre 1990.

1. Le Père BARÓN Marcos, dans la province de MEDELLÍN (Colombie).

Né à Albán, Cundinamarca, Colombie, le 17 avril 1940, Marc Barón entre au collège salésien de La Ceja et de là, au noviciat qui se trouve sur place. Le 29 janvier 1959, il termine son noviciat par sa première profession salésienne.

Après ses études de philosophie et son stage pratique, il est envoyé à l'UPS de Rome pour ses études de théologie. Il obtient la licence en théologie et est ordonné prêtre le 21 décembre 1968.

De retour dans sa province, il reçoit bientôt des charges de responsabilité. En 1972, il est appelé à faire partie du Conseil provincial, et en 1973, nommé directeur de La Ceja. Pendant six ans, de 1976 à 1982, il est vicaire du provincial. En janvier 1981, il reçoit la charge de maître des novices de Rionegro, et

continue à l'exercer (également comme directeur) après le transfert du noviciat à La Ceja «Sacro Cuore» en 1985.

En 1990, il travaille à la maison de Cali. Il a participé au CG23 comme délégué de la province.

2. Le Père BARUFFI Helvécio, dans la province de PÓRTO ALEGRE (Brésil).

Helvécio Baruffi naît le 18 juillet 1944 à Luiz Alves, Santa Catarina, Brésil. Il est attiré par la vocation salésienne et fait son noviciat à Taquarí, au terme duquel il fait sa première profession le 31 janvier 1964.

Après ses études de philosophie et son stage pratique, il suit les cours de théologie à São Paulo et obtient la licence en théologie. Le 30 décembre 1973, il est ordonné prêtre à Massaranduba. Par après, il obtient la licence en philosophie et lettres et suit encore le cours de spiritualité à l'UPS.

Dans sa province, le Père Helvécio Baruffi reçoit différentes charges de responsabilité. En 1977 il est nommé directeur de Ponta Grossa; et trois ans plus tard, il est appelé à la charge de maître des novices au noviciat de Curitiba, jusqu'en 1989. Il est alors envoyé comme directeur à

Viamão. Il était également dans le Conseil provincial depuis 1984.

3. *Le Père BIHLMAYER Herbert, dans la province de MUNICH (Allemagne).*

Né le 24 mai 1935 à Immenstadt, en Bavière, il entre en contact avec les salésiens et, après une période passée dans la maison de Bamberg, il fait son noviciat à Ensdorf, au terme duquel il émet sa première profession religieuse le 15 août 1955.

Après ses études de philosophie et ses premières expériences pédagogiques et pastorales, il suit les cours de théologie au scolasticat de Benediktbeuern, où il est ordonné prêtre le 29 juin 1964. Il obtient aussi les titres civils dans le secteur pédagogique.

Son expérience d'éducateur salésien le met immédiatement en contact avec les jeunes: pendant plusieurs années, en effet, il est directeur du centre de jeunes «AZ» de Benediktbeuern. Dans la même maison, en 1985, il devient directeur de la communauté chargée du centre d'études et de la formation des jeunes salésiens étudiants en philosophie, en pédagogie et en théologie. La même année, il est encore appelé à faire partie du Conseil provincial.

4. *Le Père BUCCOLINI Alejandro, dans la province de ROSARIO (Argentine).*

Né le 18 janvier 1930 à Ferré, dans la province de Buenos Aires (Argentine), Alexandre Buccolini fait ses études au collège salésien de La Trinidad, puis entre au noviciat de Los Condores, et émet sa première profession le 31 janvier 1948.

Après ses premières expériences salésiennes, il suit les cours de théologie au scolasticat de Córdoba, où il est ordonné prêtre le 24 novembre 1957.

Détenteur du titre de «maître normal national» et de la licence en lettres classiques, il poursuit son ministère comme enseignant éducateur. En 1975, il est nommé directeur du juvénat de Funes et entre au Conseil provincial. Après trois ans déjà, en 1978, il est appelé à la tête de la communauté provinciale de Rosario.

Après son mandat de six ans, il continue à accompagner l'animation de la province et reçoit la charge de vicaire en 1985. Depuis 1986, il était en outre directeur de la maison du postnoviciat de Funes.

Il faut signaler sa participation au CG22.

5. *Le Père CARRARA Alfredo, dans la province de BELO HORIZONTE (Brésil).*

Né à São Antonio, Minas Gerais,

Brésil, le 25 juin 1932, Alfred Carra-ra émet sa première profession le 31 janvier 1949, après son noviciat accompli à Pindamonhangaba.

Après son stage pratique, il suit les cours de théologie à São Paulo, où il est ordonné prêtre le 8 décembre 1958. Il obtient aussi la licence en philosophie.

A sa tâche d'éducateur et d'enseignant s'ajoutent bientôt des charges de responsabilité. En 1965, il est nommé directeur de la maison de São João del Rei et, en 1972, il est appelé à la tête de la province de Belo Horizonte. A la fin de son mandat de six ans, en janvier 1979, il est nommé maître des novices (et directeur) du noviciat de Barbacena, charge qu'il remplit jusqu'en 1988, lorsqu'il se voit confier la direction du centre de formation, toujours à Barbacena. Depuis 1985, il était conseiller provincial.

Il faut noter sa participation à trois chapitres généraux (20, 21 et 22).

6. *Le Père HAVASI József, dans la province de HONGRIE.*

Le Père Joseph Havasi succède au Père János Pásztor, rappelé par le Seigneur en octobre dernier.

Né le 14 mars 1929 à Rahosszent-muháli, dans la province de Pest, en Hongrie, il fréquente l'école secondaire salésienne à l'époque difficile de la guerre, et fait son noviciat dans la maison de Mezönyárád, où

il fait sa première profession le 16 août 1947.

Après son stage pratique et ses études de philosophie et de théologie, il va en Italie en 1956. Après un bref séjour avec les réfugiés hongrois à Gallipoli, il reprend ses études de théologie à Monteortone, près de Padoue. Le 11 février 1960, il est ordonné prêtre à Turin.

Il passe ensuite en Autriche, au service du «Salesianum» de Vienne. Dans ce collège pour étudiants, il remplit les fonctions d'assistant pédagogique, de vicaire et d'administrateur. En même temps, il réussit à garder le contact avec les confrères restés dans la patrie, pour les soutenir dans leur vocation salésienne.

7. *Le Père HIPPERDINGER Rubén, dans la province de BAHÍA BLANCA (Argentine).*

Rubén Hipperdinger est né à Santa Maria, Coronel Suárez, dans le diocèse de Bahía Blanca, le 6 décembre 1941. Il fait ses études secondaires au collège salésien de Fortín Mercedes, puis entre au noviciat de Morón, et fait sa première profession le 31 janvier 1966.

Après son stage pratique et ses études de théologie, il est ordonné prêtre à General Roca le 14 août 1976.

Son ministère de prêtre et d'éducateur se déroule dans différentes maisons de la province patagonien-

ne, de longue tradition missionnaire. En janvier 1981, il est appelé à diriger la maison d'Esquel; au terme de ses trois ans, il est envoyé, toujours comme directeur, dans la maison de Comodoro Rivadavia. Depuis 1985, il était conseiller provincial et il avait depuis plusieurs années la charge d'animateur de la pastorale des jeunes et des vocations dans la province.

8. *Le Père LINARES MUÑOZ Juan, dans la province des ANTILLES.*

Jean Linares est né le 9 juillet 1943 à Guijo de Avila, dans la province de Salamanque en Espagne. Il fait connaissance avec les salésiens, entre au noviciat de Mohernando, puis fait sa première profession le 16 août 1964.

Il part comme jeune missionnaire dans la province des Antilles où il fait sa première expérience salésienne pratique.

Il rentre en Espagne pour faire ses études de théologie à Salamanque, et est ordonné prêtre le 22 avril 1973. A Salamanque, il obtient aussi la licence en catéchétique et le diplôme en psychologie clinique. Il suit encore des cours de pastorale des jeunes.

Rentré dans la province des Antilles, il reçoit des charges de responsabilité. En 1978, il est nommé conseiller provincial et, en 1979, directeur de la maison «María Auxiliadora» à Saint-Domingue. Après

son mandat de six ans, il reste dans la maison pour continuer une œuvre en faveur des jeunes les plus nécessiteux.

9. *Le Père MALINOWSKI Zbigniew, dans la province de VARSOVIE (Pologne).*

Zbigniew Malinowski, né à Radzymin, dans le diocèse de Varsovie, le 21 juin 1935, fait son noviciat à Czerwińsk, où il émet sa première profession le 2 août 1953.

Après son stage pratique, il fait ses études de théologie au scolasticat salésien de Łąd où il est ordonné prêtre le 3 juin 1962.

Il complète ses études à l'université catholique de Lublin où il obtient la licence en théologie et le doctorat en musicologie. Puis il exerce son ministère sacerdotal dans différentes maisons de la province. En 1978, il est nommé directeur de la maison du noviciat à Czerwińsk et deux ans après, il entre aussi dans le Conseil provincial. En 1984, il est appelé à être vicaire provincial, charge qu'il remplira jusqu'à sa nomination de provincial en octobre 1990.

Il a participé comme délégué de la province au CG23.

10. *Le Père MISOBÉ Francisco Osamu, dans la province du JAPON.*

François Osamu Misobe est né le

5 mars 1935 à Shingishu, en Corée, de parents japonais. Rentré bientôt au Japon avec sa famille, il fait ses études secondaires au collège salésien de Miyazaki, entre au noviciat de Chōfu, Tōkyō, où il émet sa première profession le 25 mars 1955.

Après ses études de philosophie et son stage pratique, il est envoyé à Turin faire ses études de théologie au PAS où il obtient la licence en théologie. Ordonné prêtre le 9 février 1964, il fréquente l'Université grégorienne où il obtient la licence en histoire de l'Eglise. Il complète encore ses études à l'Université Sophia de Tōkyō où il obtient le doctorat en histoire du Japon.

Pendant plusieurs années, il exerce le ministère d'enseignant éducateur. En 1979, il est nommé directeur de la maison de Nakatsu Nagasoe. En 1984, il est transféré comme directeur à la maison de Chōfu, Tōkyō, siège du noviciat et de la communauté de formation des jeunes salésiens japonais.

En 1985, il entre au Conseil provincial et devient vicaire provincial en 1989. En 1990, il participe au CG23 comme délégué de la province.

11. *Le Père MYLADOOR Thomas, pour la province de BANGALORE (Inde).*

Né à Aruvithura, dans le Kerala, le 23 juin 1933, Thomas Myladoor

est élève au collège salésien de Tirupattur, d'où il entre au noviciat de Kotagiri; il fait sa première profession à Yercaud le 24 mai 1954.

Après son stage pratique, il suit les études de théologie au scolasticat de Shillong, où il est ordonné prêtre le 1er mai 1963.

Rentré dans sa province d'origine (Madras), il exerce son ministère de prêtre et d'éducateur dans plusieurs maisons. Il va ensuite à Rome suivre les cours de spiritualité à l'UPS. En 1971, il reçoit la charge d'économe provincial, qu'il exerce pendant six ans. En 1977, il est envoyé comme directeur à la maison de Madras-Pulianthop. Ensuite, quand la province de Madras se scinde en deux (Madras et Bangalore) il est affecté à celle-ci. Il est alors nommé directeur de la maison de Alwaye (1982), puis, en 1985, vicaire provincial, charge qu'il exercera jusqu'à sa nomination comme provincial. Depuis 1986 il était aussi directeur de la maison provinciale.

12. *Le Père POLACKAL Thomas, dans la province de CALCUTTA (Inde).*

Thomas Polackal est né à Changanacherry, dans le Kerala, le 25 décembre 1936. Il fréquente l'aspirantat de Tirupattur, puis est envoyé à Shillong pour son année de noviciat, au terme de laquelle il émet sa première profession le 10 avril 1957.

Il fait son stage pratique dans le Nord de l'Inde, puis revient dans le Sud pour ses études de théologie qu'il fait à Poonamallee, Madras; il y est ordonné prêtre le 19 décembre 1966. Après avoir obtenu les titres civils pour l'enseignement, il va ensuite à l'UPS de Rome, où il obtient la licence en spiritualité.

Il reçoit bientôt des charges de responsabilité. En 1973, il est nommé directeur de la maison de Bandel, et l'année suivante, il entre dans le Conseil provincial. En 1979, il est transféré comme directeur de l'œuvre de Calcutta-Tengra (école de typographie et centre catéchistique), d'où il passe, en 1982, à Kalyani dans la nouvelle maison de formation pour les salésiens coadjuteurs.

Depuis 1985, il était vicaire provincial et directeur de la maison provinciale de Calcutta. Il a participé au CG23 à titre de délégué de la province.

13. *Le Père VIDELA Alfredo, dans la province du CHILI.*

Le Père Alfred VIDELA succède au Père Richard EZZATI. Il est né le 23 janvier 1930 à Santiago du Chili, fait son noviciat à Santa filomena, où il émet sa première profession le 2 février 1947.

Après ses études de philosophie et son stage pratique, il suit les cours de théologie au scolasticat de Santiago du Chili et est ordonné prêtre

le 5 août 1956. Il complète ensuite ses études et obtient le doctorat en philosophie et pédagogie, et la spécialisation en catéchèse.

Bientôt les supérieurs l'appellent au rôle d'animateur et de guide. En 1965 il se voit confier la charge de directeur à Quilpué, d'où il passe en 1967 à «La Gratiud Nacional» de Santiago, toujours comme directeur, pour six ans. En 1972, il est nommé conseiller provincial et, en 1978, vicaire du provincial, charge qu'il gardera jusqu'en 1984. Depuis 1984, il était directeur de l'œuvre «Patrocinio San José» à Santiago.

Il a participé au CG23 comme délégué de la province.

En plus des provinciaux mentionnés ci-dessus, le Recteur majeur avec son Conseil a nommé le Père Marc CUVELIER supérieur de la quasi-province de Corée, pour un second mandat de six ans. (Pour les données, voir ACG 312, p. 85).

5.2 **Nouvel évêque salésien**

Mons. João CORSO, évêque de CAMPOS (Brésil).

En date du 13 octobre 1990, l'Observatoire Romano a publié la nouvelle que le Saint-Père avait nommé évêque notre confrère, le Père João CORSO, pour le promouvoir au

siège résidentiel de CAMPOS, au Brésil.

Né dans l'Etat de São Paulo, au Brésil, le 2 mars 1928, João Corso est élève au collège salésien de Lavrinhas, passe ensuite au noviciat de Pindamonhangaba, où il émet sa première profession religieuse le 5 mars 1944.

Après son stage pratique, il fait ses études théologiques à São Paulo et est ordonné prêtre le 30 août 1953.

Diplômé en sociologie et docteur en droit canon, il est directeur dans plusieurs maisons de la province de

São Paulo (Campinas, Americana, Campos do Jordão). Il est aussi membre du Tribunal ecclésiastique de l'archidiocèse de São Paulo.

En 1981, il est appelé à Rome comme professeur de la Faculté de droit de notre Université pontificale salésienne, et en 1984, nommé directeur de la communauté «Gesù Maestro» et conseiller de la quasi-province de l'UPS.

En 1985, le Saint-Père le nomme Prélat auditeur du Tribunal de la Rote romaine, charge qu'il remplit jusqu'à son actuelle nomination d'évêque.

5.3 Confrères défunts (1990 – 2^e liste)

«La foi au Christ Ressuscité soutient notre espérance et maintient vivante la communion avec nos frères qui reposent dans la paix du Christ. Ils ont dépensé leur vie dans la Congrégation et plusieurs ont même souffert jusqu'au martyre, par amour du Seigneur... Leur souvenir nous encourage à poursuivre notre mission dans la fidélité» (Const. 94).

NOM	LIEU ET DATE DU DÉCÈS	ÂGE	PROV.
P AMBROSIO Alberto	Cuneo	25-10-90	63 ISU
L ARAUZ ESCOLANO Mariano	Mohernando	13-12-90	91 SMA
S ANH LE QUANG John	Ben Cat	31-10-90	38 VIE
P BAUSE Aloys	Bonn	8-12-90	75 GEK
L BERTOLDO Tullio	Venezia	15-12-90	80 IVE
P BIANCO Dario	Torino	2-11-90	72 ISU
P BOESSO Marcello	Pinerolo	25-09-90	48 ICE
P BREGLIA Emanuele	Castellammare di Stabia	06-10-90	78 IME
P BRISSIO Juan	Rosario	10-11-90	78 ACO
L CECCOMORI Marsilio	Lima	22-10-90	83 PER
P COLLADO CAMPOS Manuel	Córdoba	12-11-90	64 SCO
P CONTI Gabriele	Perugia	29-09-90	78 IAD
P CORNELIÓ Libero	Torino	15-12-90	79 ISU
P CORONEL Guido	Minga Guazú	15-11-90	79 PAR
P De la CHARLERIE Nicolas	Waremmme (Belgique)	06-12-90	71 BES
P DELACROIX Henri	Bruxelles	02-11-90	77 BES
P DIAZ GUTIERREZ Gustavo	Caracas	27-11-90	61 VEN
P DUARTE Rogelio	Asunción	18-10-90	82 PAR
P FACCHINI Giovanni	Rovato	08-12-90	54 ILE
L FANTINI Ottavio	Hong Kong	23-11-90	98 CIN
P FELS Saverio	Roma	26-11-90	72 FIL
P FERRARI Luigi	Roma	23-11-90	82 IRO
<i>Provincial pendant 6 ans.</i>			
P FIORETTI Antonio	Civitanova Marche	07-09-90	85 IAD
P FRANGIOLINI Enzo	Terni	20-10-90	66 IAD
P GADDA Luigi	Milano	29-12-90	83 ILE
P GARSOU Henri	Cap-Haïtien (Haïti)	25-11-90	73 ANT
P GARZENA Giuseppe	Torino	09-12-90	90 ISU
P GASPARINI Angelo	San Gabriel	21-12-90	69 ECU
P GIACOMELLO Ivano	Shillong	10-02-90	83 ING
P GNOLFO Giovanni	Catania	01-09-90	86 ISI
P GOMEZ RUIZ Antonio	Sevilla	20-07-90	61 SSE
P GORKIČ Giovanni	Lanuvio	22-12-90	83 IRO
L GORSKI Jan	Lublin	23-11-90	91 PLS

NOM	LIEU ET DATE DU DÉCÈS	ÂGE	PROV.
P GUTIERREZ DE LA PEÑA Ramón	Córdoba	11-10-90	56 SCO
P HECK Theobaldo	Curitiba	01-09-90	52 BPA
P IKEDA Sadao Joseph	Beppu	10-10-90	65 GIA
P ISGRO Salvatore	West Havestraw	18-11-90	59 SUE
<i>Provincial pendant 6 ans.</i>			
P KARCZEWSKI Ludwik	Wejherowo (Rumia)	13-11-90	68 PLN
L LETTNER Mario	Montevideo	22-10-90	67 URU
L MAROZZI Francisco Benedicto	Rosario	14-09-90	81 ARO
P MONARI Silvio	Bologna	27-11-90	81 ILE
P MOSER Angelo	Itajaí	12-08-90	77 BPA
P OBIOLS FARRERES Pablo	Barcelona	09-07-90	86 SBA
P PACE Giulio	Borgomanero	04-12-90	82 INE
P PARCIAK Kazimierz	Marszałki	24-11-90	65 PLO
P PAVANI Igino	Castello di Godego	28-10-90	65 IVE
P PENINGER Adolf	Wien	16-10-90	87 AUS
P PFEFFERLE Karl	Ravensburg	03-10-90	29 GEM
L PIETRZYKOWSKI Paweł	Łódź	09-10-90	25 PLE
P PILATO Cataldo	Catania	06-11-90	82 ISI
L PIRES FERRER Paulo	Campo Grande	12-11-90	71 BCG
P PITRUN František	Kroměříž	20-11-90	75 CEP
P PÁSZTOR János	Budapest	14-10-90	76 UNG
<i>Provincial pendant 8 ans.</i>			
P RAJTAR Peter	Sfázany	05-11-90	78 CEB
L RIBOLDAZZI Giancarlo	Borgomanero	02-12-90	64 INE
L RICCI Domingo	Santa Tecla	11-10-90	83 CAM
P RIGHETTI Giovanni	Verona	27-10-90	75 IVO
P RIZZO Tullio	Messina	25-10-90	83 ISI
L ROA Benigno	Tuluá	23-09-90	73 COM
P ROKICKI Feliks	Ślupca (Łą)	19-10-90	85 PLN
L ROSSO Aldo	Santa Cruz	14-10-90	73 BOL
L RUSSO Giuseppe	Castellammare di Stabia	16-10-90	81 IME
P SANCHEZ HERNANDEZ Evaristo	Ubeda	30-10-90	83 SCO
P SCHROH EVARISTO	San Rafael	07-10-90	69 ACO
P ŠKURKA Emil	Olomouc	18-12-90	79 CEP
P SZALA Leon	Warszawa	22-12-90	77 PLE
P VICENZI Solano	Ponta Grossa	07-09-90	68 BPA
P WALAWSKI Józef	Łódź	28-09-90	81 PLE
P ZANICHELLI Fernando A.	Colonia Vignaud	21-08-90	84 ARO
L ZEBULONE Vittorio	Torino	01-10-90	58 ISU
P ZENI Víctor	Carmen de Patagones	11-12-90	78 ABB
P ZIEGLER Karl	Berlin	16-10-90	76 GEK

